



Assemblée générale

Soixante-huitième session

9^e séance plénière

Mercredi 25 septembre 2013, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Ashe (Antigua-et-Barbuda)

*En l'absence du Président, M. Beck (Îles Salomon),
Vice-Président, assume la Présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 15.

Allocution de M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du
Président de la République de Serbie.

*M. Tomislav Nikolić, Président de la République
de Serbie, est escorté dans la salle de l'Assemblée
générale.*

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de
souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations
Unies à S. E. M. Tomislav Nikolić, Président de la
République de Serbie, et je l'invite à prendre la parole
devant l'Assemblée.

Le Président Nikolić (*parle en serbe; texte
anglais fourni par la délégation*) : C'est pour moi un grand
honneur que de prendre la parole devant l'Assemblée
générale au nom de la République de Serbie et de
présenter aux membres les positions défendues par mon
pays sur d'importantes questions d'ordre international,
les faits nouveaux qui se sont produits en Serbie et aux

alentours, et les efforts que Belgrade a consentis pour
trouver des solutions justes aux problèmes auxquels
mon pays et son voisinage sont confrontés.

Pour commencer, je voudrais remercier le
Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée
générale de la grande compétence avec laquelle il
dirige et organise le présent débat et de l'autorité dont
il fait montre à ce poste de haut niveau. Je lui souhaite
plein succès à la présidence de l'Assemblée générale
et l'assure de l'appui de la République de Serbie dans
l'accomplissement de son mandat. Qu'il soit assuré de
tout notre soutien pour concrétiser ses propositions.

Parallèlement, je tiens à rendre hommage à
S. E. M. Vuk Jeremić, Président sortant de l'Assemblée
générale, pour le courage qu'il a montré et le travail
impeccable qu'il a accompli à la présidence de
l'Assemblée pendant l'année écoulée, et pour sa
compréhension des problèmes rencontrés dans le monde
entier. Il a représenté la Serbie avec une grande dignité,
tout en assumant ses obligations professionnelles avec
une impartialité remarquable.

La République de Serbie attache une grande
importance à l'ONU, ainsi qu'aux activités et à la
coopération entreprises en son sein. Nous restons
fidèles à la Charte des Nations Unies et aux objectifs
et principes qu'elle consacre. Nous nous efforcerons,

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

13-48564(F)



Document adapté

Merci de recycler



dans la mesure de nos capacités, de contribuer à leur réalisation.

Nous sommes également déterminés à participer aux nouvelles initiatives qui sont prises par l'Organisation des Nations Unies. Je me félicite du thème très pertinent de la présente session. Le programme de développement pour l'après-2015 et les préparatifs qui doivent mener à donner un cadre au développement mondial futur sont des questions importantes, et l'Assemblée générale est l'enceinte qui convient pour en discuter et, surtout, pour parvenir à un accord à leur sujet. Je suis convaincu que la présente session de l'Assemblée générale procédera à un examen fructueux des éléments mis en exergue par son président, à savoir : la participation des femmes, des jeunes et de la société civile dans le programme de développement pour l'après-2015, et la place des droits de l'homme et de l'état de droit dans ce programme.

Les échéances fixées pour la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, auxquels la République de Serbie souscrit pleinement, approchent à grands pas, et l'ONU et le monde moderne sont à la croisée des chemins. Le processus qui a été engagé est à la fois ambitieux et complexe. Même le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable organisée en 2012 (résolution 66/288, annexe), intitulé « L'avenir que nous voulons », nous impose d'agir.

J'espère que les efforts du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable seront couronnés de succès. La République de Serbie apprécie à sa juste valeur l'occasion qui lui est donnée, en tant que membre dudit Groupe, de contribuer au processus de rédaction des objectifs de développement durable. Pour notre part, nous mettrons tout en œuvre pour que ces objectifs soient définis en termes clairs. Nous estimons qu'ils doivent être universels par nature, mais qu'ils doivent dans le même temps pouvoir être mis en œuvre dans tous les pays en fonction des capacités, du niveau de développement, des priorités et des politiques de chacun.

Il va sans dire que dans cet exercice consistant à définir les objectifs de développement durable, il convient d'accorder la priorité à l'efficacité énergétique, aux ressources renouvelables et aux changements climatiques. Les objectifs clefs doivent concerner le développement économique durable, sans lequel il sera impossible de parvenir au développement social, de faire reculer la faim, la pauvreté, le chômage et les

inégalités, d'empêcher les disparités salariales de se creuser davantage ou de protéger l'environnement.

Je compte que cette attention sera également consacrée à la mise en œuvre d'un mécanisme mondial visant à empêcher les chocs économiques qui se produisent dans les pays développés de se répercuter sur les pays en développement et de déstabiliser les marchés financiers internationaux. Dans le cadre de ce processus, la voix des pays nantis et celle des pays démunis doivent être entendues au même titre. Les pays en développement doivent dire quels sont les problèmes, et les pays développés doivent œuvrer en partenariat à leur règlement.

En tant que nouveau membre du Conseil économique et social pour la période 2014-2016, la République de Serbie prendra part à toutes les activités du Conseil relatives aux OMD qui sont destinées à préparer le terrain pour le programme de développement pour l'après-2015. Toutefois, il ne saurait exister de développement – durable, non durable, économique ou social – dans les zones en proie à la guerre. Encore aujourd'hui, en ce début de XXI^e siècle, il est regrettable que de nombreuses zones de guerre subsistent dans le monde entier. Mon pays participe depuis des décennies à des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Sur de nombreux continents, le souvenir de sa contribution aux efforts de paix demeure très vivace.

Nous continuerons d'appliquer les enseignements tirés pour trouver des solutions aux problèmes spécifiques qui se présentent à cet égard et pour renforcer les capacités d'intervention de nos Casques bleus face aux défis qu'ils sont appelés à relever dans le cadre de leur mandat, en vue d'obtenir les meilleurs résultats.

Les contingents et le personnel de police serbes sont engagés dans des opérations multinationales au Congo, en Côte d'Ivoire, à Chypre, en Haïti, au Liban, au Libéria, au Moyen-Orient, en Ouganda, en République démocratique du Congo, et dans les eaux de la Somalie et, bientôt également au Mali. Ils servent tous en bons représentants de leur pays dans le cadre d'actions en faveur de la paix.

Nous sommes prêts à accroître, dans la période à venir, la taille de notre contribution et de nos équipements, s'agissant de nos contingents nationaux, et à utiliser le système actuel de forces et moyens en attente des Nations Unies. Conformément aux programmes entrepris sur la base des résolutions du Conseil de

sécurité, nous encouragerons aussi la participation de nos femmes-soldats aux missions de paix.

La participation de la Serbie aux missions des Nations Unies et aux autres opérations multinationales témoigne de la solidité de notre contribution au maintien de la paix et de la sécurité internationales. En déployant ses contingents dans d'autres pays, la République de Serbie n'a d'autre dessein que de porter assistance. C'est pour cette raison que nous voudrions voir le personnel des forces armées serbes et du Ministère de l'intérieur bien accueilli et accepté tant par les Gouvernements des pays amis où il est déployé que par les populations locales, et qu'il soit considéré comme un partenaire solidaire plutôt que comme une force étrangère d'occupation.

En détachant son personnel sur des opérations multinationales, la Serbie n'a d'autre intérêt – militaire, politique ou économique – que d'aider un ami dans le besoin et montrer aux autres contingents participant à l'opération qu'ils peuvent compter sur l'aide de nos troupes.

Outre les guerres, un autre danger se profile, omniprésent, au niveau international, et menace les valeurs fondamentales des Nations Unies. Ce danger c'est le terrorisme, qui représente une menace pour les droits fondamentaux de la personne, un obstacle aux affaires et, par voie de conséquence, une entrave au développement.

En tant qu'État partie à la plupart des conventions internationales contre le terrorisme, la République de Serbie attache une grande importance aux activités internationales de répression du terrorisme. Et nous sommes en train d'adapter notre législation nationale aux fins d'endiguer le fléau. Nous appuyons sans réserve la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et toutes les résolutions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité à cet égard.

La Serbie, qui a été victime d'attentats terroristes ayant coûté la vie y compris à des enfants – catégorie la plus innocente d'une population – comprend bien combien est nécessaire une coopération à la lutte antiterroriste à l'échelon régional et au-delà. Parce que le terrorisme ne connaît pas de frontières, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent être prêts à coopérer sans compromis, préjugés ni limites et sans aucune exception ou cas particuliers de nature à permettre à des attentats terroristes de frapper

nos propres populations sous le prétexte d'un « combat pour la liberté ».

À cet égard, il est de la plus haute importance d'enregistrer des progrès concernant l'adoption d'une convention générale sur le terrorisme international. La Serbie condamne fermement le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quels qu'en soient les auteurs, les lieux où il sévit ou les motifs.

À l'inverse, nul n'a le droit, la Serbie y compris, de se contenter de simples déclarations de condamnation du terrorisme. Les victimes d'actes terroristes dans le monde, tous ceux qui ont été blessés dans des attentats et les familles des victimes ont le droit d'exiger que les responsables de ces actes soient traduits en justice et que l'on mette fin une fois pour toutes au recrutement de terroristes et au financement de leurs organisations.

La République de Serbie attache une grande importance à la promotion et à la protection des droits de l'homme et s'efforce de se conformer pleinement aux normes reconnues du droit international en la matière. La Serbie a fait un pas en avant sur le plan de l'exercice de leurs droits fondamentaux par les groupes minoritaires, particulièrement les minorités nationales, les femmes et les enfants et les personnes ayant des besoins particuliers. Ainsi, notre loi relative à la protection des droits et libertés des minorités nationales surpasse à maints égards les conventions internationales. La Constitution de la République de Serbie interdit formellement l'assimilation des minorités nationales et l'adoption de mesures visant à modifier artificiellement la structure ethnique des populations dans les régions où des minorités résident traditionnellement en grand nombre.

La République de Serbie est un pays pluriethnique, multiconfessionnel et multiculturel. Des dizaines de groupes ethniques et plusieurs communautés religieuses y vivent en paix, et sa tradition de coexistence fondée sur la tolérance et le respect de l'autre est bien ancrée de longue date dans le pays.

Compte tenu de notre expérience en la matière, nous avons accueilli avec enthousiasme l'initiative Alliance des civilisations. Nous avons activement œuvré au dialogue interculturel et interconfessionnel dans tous les domaines et à tous les niveaux, dans la conviction qu'il s'agit du meilleur moyen de surmonter les divisions nées de la diversité culturelle, linguistique, religieuse ou autre.

De façon générale, au cours de la période à l'examen, la Serbie a accompli d'énormes progrès en matière de protection des droits de l'homme, comme il a été indiqué dans le cadre du deuxième examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme à Genève, en janvier, et au cours de la visite à Belgrade de M^{me} Navanethem Pillay, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Nous sommes prêts à partager notre savoir-faire et notre expérience dans le domaine des droits de l'homme avec nos amis du monde entier. La République de Serbie considère cette coopération comme un échange de bons procédés, et non comme une ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, pas davantage qu'un prétexte à donner des leçons, partiales et irresponsables, ou une tutelle soumise à conditions ou à chantage.

La République de Serbie est partie à la presque totalité des instruments et initiatives internationaux dans le domaine du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements. Elle se conforme pleinement à toutes les obligations auxquelles elle a souscrit. L'attachement de la Serbie au Traité sur le commerce des armes, que nous avons signé dernièrement, se fonde sur sa conviction que l'établissement de normes internationales juridiquement contraignantes dans ce domaine est une contribution importante dans le sens de l'élimination du commerce illégal des armes, de la lutte contre le terrorisme international et la criminalité organisée et de la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité, bref, de l'atténuation des souffrances humaines.

Conformément aux engagements qu'il a souscrits, mon pays a procédé au recensement et à l'inventaire de toutes les armes en sa possession et rendu compte de cette information. La Serbie a également autorisé l'inspection de ses arsenaux. Nos partenaires savent où se trouve chaque pièce de l'armement serbe. Rien n'est tenu secret. Nous avons agi de la sorte non seulement parce que nous sommes tenus de le faire, mais aussi pour montrer et prouver que la Serbie est réellement attachée à la paix et à la coopération avec ses voisins.

On peut aussi contribuer à la paix par le biais du désarmement. La Serbie n'a jamais de toute son histoire mené une guerre d'agression, et les armes qu'elle possède maintenant ne sont destinées qu'à assurer sa défense.

En outre, la Serbie n'a jamais représenté une menace pour un quelconque pays. Elle n'a jamais

possédé d'armes de destruction massive et n'a nullement l'intention d'ajouter des armes de destruction massive à son arsenal visible, quantifiable et vérifiable.

Nous savons que des progrès en matière de désarmement et de maîtrise des armements ne reposent pas sur nous seuls. Toute avancée réelle en la matière est liée aux évolutions enregistrées sur un plan politique et stratégique plus large.

Dans l'année et les quelques mois écoulés depuis que j'ai pris mes fonctions, je me suis rendu dans la quasi-totalité des pays partageant des frontières avec la Serbie. Je me suis entretenu avec les dirigeants de tous les pays voisins, notamment dans le cadre de manifestations internationales. J'ai voulu de cette manière faire savoir que la Serbie avait opté pour la coopération régionale et la collaboration avec ses voisins pour régler les problèmes que nous avons en commun.

Au nom de la Serbie, j'ai fait des gestes symboliques pour montrer qu'effectivement nous souhaitons nous réconcilier avec les peuples qui vivent à nos côtés. Je suis convaincu que ces gestes contribueront grandement à la réconciliation et qu'ils concourront à la réparation des torts du passé.

Nous sommes maintenant tournés vers l'avenir. Nous souhaitons promouvoir de bonnes relations avec tous les pays voisins en construisant un réseau de routes, de lignes de chemins de fer et de ponts; nous voulons essayer de marquer de notre empreinte le marché international; promouvoir nos systèmes énergétiques; protéger l'environnement; développer la coopération en cas de catastrophe; mettre au point des projets transfrontaliers; établir des liens commerciaux; et élargir notre coopération dans les domaines de la culture, de la science, des techniques et des sports. Notre objectif commun est d'améliorer le niveau de vie de tous les habitants des pays de la région.

Le degré de protection des droits de l'homme est le seul domaine dans lequel nous voulons être en compétition avec nos voisins, dans tous les autres domaines, nous coopérerons et encouragerons chacun à améliorer ses performances. Le message que souhaite transmettre la Serbie à ses partenaires européens est le suivant : l'époque des conflits, de la méfiance et des divergences est aujourd'hui révolue. Notre pays attend l'avenir avec intérêt et a hâte de devenir membre de l'Union européenne. Nous avons bon espoir que, comme il en a été décidé, la Serbie entamera les négociations avec l'Union européenne au plus tard

en janvier 2014. J'espère qu'à la prochaine session, la Serbie sera en mesure d'informer l'Assemblée générale de l'issue des pourparlers, dont nous avons bon espoir qu'ils ne dureront pas trop et ne se poursuivront pas indéfiniment, ainsi que des progrès que la Serbie aura continué d'accomplir sur la voie de son intégration à l'Union européenne. Parallèlement, la Serbie a ranimé ses vieilles alliances et en a créé de nouvelles dans le monde entier, établissant des partenariats stratégiques avec les pays à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud.

La Serbie participe activement à toutes les initiatives et organisations régionales, dont elle a pour certaines exercé récemment la présidence, et elle a marqué les esprits des autres membres. En conséquence, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a confié sa présidence à la Serbie pour 2015. Le fait que la Suisse exerce la présidence de cet organisme en 2014, suivie par la Serbie en 2015, est un bon exemple du mode de coopération à suivre au sein des organisations internationales. La Serbie va ainsi avoir l'occasion de contribuer de manière constructive au renforcement de l'OSCE, d'autant que 2015 marquera le quarantième anniversaire de l'Acte final d'Helsinki, l'un des principaux instruments de l'OSCE. Nous sommes convaincus que les efforts que nous déployons dans le cadre des initiatives régionales, et notre accession prochaine à la présidence de l'OSCE, feront de la Serbie une candidate idéale pour assumer des responsabilités plus grandes au sein du système des Nations Unies, ce qui lui permettra, le moment venu, de se voir confier d'autres responsabilités encore.

La déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo en 2008 a créé des problèmes et va à l'encontre du système établi par l'ONU depuis sa création. L'ONU n'a jamais reconnu cette tentative de sécession illicite de la part des institutions provisoires autonomes du Kosovo, mais un certain nombre de pays, au mépris des normes du droit international, ont reconnu le Kosovo en tant qu'État indépendant. Sous l'influence d'une pression constante et du chantage de certaines grandes puissances, d'autres pays, y compris des alliés traditionnels de la Serbie, ont malheureusement eux aussi reconnu le Kosovo en tant qu'État indépendant. La Serbie a réagi de manière mesurée, diplomatique et politique, s'abstenant de recourir à la force pour sauvegarder sa souveraineté et son intégrité territoriale. Il est rare qu'un pays confronté à une situation dans laquelle ses intérêts nationaux vitaux sont en jeu fasse montre d'une telle maîtrise de soi.

Nous sommes convaincus que ces problèmes, notamment en ce qui concerne le statut du Kosovo-Metohija, doivent être réglés par des moyens pacifiques. C'est pourquoi nous avons donné suite aux appels lancés par l'Assemblée générale en 2010 nous encourageant à entamer des négociations avec les représentants des autorités à Pristina. Grâce aux efforts de M^{me} Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, nous avons conclu des arrangements avec les Albanais du Kosovo-Metohija. La Serbie a ainsi démontré que son intention était certes de protéger la communauté serbe du Kosovo-Metohija, dans la mesure du possible, mais aussi de veiller à ce qu'au quotidien tous les habitants de cette province aient une vie normale. Je tiens à souligner que Belgrade et Pristina se sont exclusivement entendues sur des questions clairement définies, notamment les élections locales et la création de l'association des municipalités serbes au Kosovo-Metohija, et que la République de Serbie ne reconnaît en aucun cas l'indépendance du Kosovo.

Ce premier accord, que nous nous sommes engagés à respecter pleinement, ne signifie nullement que la République de Serbie est prête à approuver l'admission du Kosovo à l'ONU ou à d'autres organisations internationales, car le statut de membre de telles organisations n'est réservé qu'aux États souverains.

L'ONU est présente au Kosovo-Metohija depuis plus de 14 ans. Nous avons foi en l'ONU, qui a été chargée d'administrer cette partie de la Serbie en 1999. Nous demandons donc à ce que le mandat de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) demeure inchangé, à ce que ses effectifs ne soient pas réduits et à ce que ses activités soient renforcées. La MINUK joue un rôle indispensable. Elle doit coordonner les activités de toutes les forces internationales présentes au Kosovo-Metohija selon le principe de neutralité quant au statut, conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Cette résolution définit les tâches de l'ONU et réaffirme que le Kosovo-Metohija est une province qui fait partie intégrante de la République de Serbie.

Nous appuyons également les travaux de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX). Nous prions l'Union européenne de respecter ses propres principes vis-à-vis de la province du Kosovo-Metohija. Nous espérons qu'EULEX conservera une approche neutre et continuera de contribuer à la mise en

place d'institutions démocratiques dans la province et de veiller au respect des droits fondamentaux des Serbes et des autres populations non albanaises, puisqu'ils sont les seuls à voir leurs droits fondamentaux menacés.

Vis-à-vis de la Serbie, il y a encore une tâche que l'ONU doit accomplir et qui pèse sur la conscience des États Membres, tâche qu'il va falloir mener à bien afin qu'il ne soit nécessaire ni pour moi ni pour les présidents qui me succéderont de réclamer la justice pour un crime resté impuni. Je tiens à rappeler que le sénateur suisse et rapporteur spécial du Conseil de l'Europe, Dick Marty, a montré que certains dirigeants albanais du Kosovo-Metohija actuellement en place ont commandité l'enlèvement et l'assassinat de Serbes dont les organes ont été prélevés et vendus en toute illégalité, faits qui ont été confirmés par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Nous n'étions pas en position d'engager des procédures pénales pour faire la lumière sur ces crimes, qui ont été commis au tournant du XXI^e siècle et qui, à ce jour, ne se sont produits dans aucun autre endroit du monde. Nous demeurons convaincus que l'ONU doit participer aux enquêtes sur ces crimes, sur la base du rapport présenté par le Conseil de l'Europe. La Serbie demande à tous les membres d'appuyer cette initiative afin que toute la lumière soit faite sur ces crimes et sur d'autres crimes et que les auteurs de ces forfaits soient traduits en justice.

En avril, j'ai pris la parole devant l'Assemblée dans le cadre du débat thématique sur le rôle du système de justice pénale internationale dans la réconciliation et sur les travaux du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (TPIY). J'avais alors affirmé que le TPIY avait outrepassé le mandat que lui avait confié le Conseil de sécurité; qu'il n'avait pas contribué au processus de réconciliation sur le territoire de l'ex-Yougoslavie; qu'il avait fragilisé l'idée sur laquelle repose le système de justice pénale internationale; qu'il avait agi sous le coup de pressions politiques; qu'il n'était pas indépendant; qu'il avait prononcé des jugements différents pour des crimes similaires; qu'il avait acquitté voire refusé d'inculper certains criminels de guerre; qu'il avait humilié les victimes serbes des guerres de sécession en ex-Yougoslavie; et qu'il avait tenté d'écrire une version révisée de l'histoire. Notre point de vue n'a pas changé.

En acceptant l'intégrité du Tribunal, nous avons gagné le droit non seulement de critiquer son

travail, mais également de proposer des solutions. La Serbie, qui n'a pas pour unique intention de critiquer cette institution, a fait des suggestions qui pourraient, dans une certaine mesure, permettre de redresser les torts causés par le Tribunal. Nous prions instamment l'ONU et le TPIY de trouver une solution juridique qui permettra aux condamnés serbes de purger leur peine en Serbie, et ce, afin que la justice soit administrée plus efficacement, principalement pour les aider à se réinsérer dans la société. Cela ne signifie pas que nous contestons les verdicts rendus ou que nous minimisons les crimes commis par ces individus. Nous voulons simplement aider les personnes concernées à retrouver une vie normale au sein de la communauté serbe, une fois sorties de prison.

La Serbie respecte tous les États Membres de l'ONU et offre à chacun son amitié et sa confiance. Nous nous attendons à ce que la réciprocité soit vraie. La Serbie d'aujourd'hui et de demain est en droit qu'on lui fasse confiance.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Serbie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Tchad.

M. Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Déby Itno : Je me permets tout d'abord de féliciter le nouveau Président de l'Assemblée générale, M. John Ashe, son prédécesseur, M. Vuk Jeremić, et le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour le travail accompli depuis la précédente session.

Le thème de notre débat général, à savoir : « Le programme de développement pour l'après 2015 : préparons le terrain », est assurément au cœur de nos préoccupations. L'échéance de 2015 que nous nous sommes fixée arrive bientôt à terme. Le constat général est que de nombreux pays continuent d'accuser un réel déficit quant au financement des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'aide publique au développement et l'allègement de la dette. Il est regrettable de constater que tous les engagements pris pour stimuler les économies et parvenir au développement n'ont pas abouti aux résultats escomptés, et ce, malgré la grande mobilisation internationale.

Il est désormais fort probable que le rendez-vous de 2015 ne sera pas à la mesure des attentes d'un grand nombre de nos pays, surtout en Afrique, car la pauvreté perdure, malgré l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales en vue de son éradication. C'est pourquoi, tirant les leçons des insuffisances dans la conception et la mise en œuvre des OMD, le continent africain envisage de se doter d'un programme pour 2015 à même de répondre à ces attentes et demande à la communauté internationale de le soutenir.

Aux défis de développement s'ajoutent d'autres défis sécuritaires. De nouveaux foyers de tensions et des guerres apparaissent un peu partout sur le continent. À cela s'ajoute le phénomène du terrorisme qui frappe et nous fait payer un lourd tribut comme ce fut le cas au Mali hier et au Kenya aujourd'hui.

Le terrorisme est bien cette nébuleuse qui ne connaît pas de frontière et qui se nourrit du sang des pauvres pour se développer et fait de l'ignorance, de la pauvreté et du fanatisme sa source de recrutement. La violence exercée sur des paisibles populations, en prenant pour prétexte les prétendues considérations religieuses ou doctrinaires, ne saurait déboucher sur un quelconque résultat positif. Cette violence est totalement contraire aux principes de droit international relatif aux droits humains et à la liberté de religion et de conscience. Notre conviction profonde est qu'il faut combattre le terrorisme avec la dernière énergie pour freiner son expansion et l'éradiquer définitivement.

Le Tchad, mon pays, pour sa part, a opté et fait son choix stratégique : il est décidé à apporter sa modeste contribution à l'établissement de la sécurité, de la paix et de la stabilité partout où cela est nécessaire. Cette orientation fondamentale est la motivation essentielle de sa candidature à un siège de membre non permanent

du Conseil de sécurité pour la période 2014-2015. À cette fin, mon pays attend de l'Assemblée un soutien amical, actif et enthousiaste pour encourager son vaillant peuple à continuer de donner le meilleur de lui-même à la paix et à la sécurité internationales, conditions indispensables à l'instauration d'un monde de stabilité, de développement et de démocratie.

Depuis qu'il a retrouvé sa stabilité, le Tchad demeure très attentif à toutes les situations de crise en Afrique et dans le monde. Il entend coopérer pleinement avec l'Organisation des Nations Unies dans toutes les initiatives salutaires de paix et de sécurité partout où cela est nécessaire.

De cette inébranlable volonté, mon pays a donné des signaux forts avec la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad, la MINURCAT à l'est du Tchad, de 2008 à 2010, pour la protection des réfugiés du Darfour soudanais et des déplacés tchadiens, la sécurité du personnel humanitaire et celui des Nations Unies associé.

Fidèle à cette philosophie, le Tchad a envoyé le plus gros contingent armé au Mali, avec plus de 2 000 hommes, et 900 autres en République centrafricaine. Environ 1 800 soldats tchadiens vont intégrer la nouvelle force des Nations Unies au Mali. Le Tchad est actuellement présent en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo et en Haïti, dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies.

Nous saisissons cette occasion solennelle pour nous féliciter de l'heureux aboutissement de la transition au Mali, avec la tenue d'élections libres, régulières et démocratiques, unanimement saluées par toute la communauté internationale. Notre souhait est que ce pays frère recouvre la paix, l'unité et la stabilité afin que ses fils et ses filles consacrent leur énergie et leur intelligence au progrès et au bien-être de la population.

En revanche, la situation en République centrafricaine demeure alarmante. L'insécurité, les difficultés politiques, économiques et financières auxquelles le Gouvernement de transition continue de faire face, représentent des défis majeurs qui nous interpellent tous. Les pays de la région, à travers la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, ont mis tout en œuvre en mobilisant des moyens militaires, financiers et humains pour aider à la paix et à la stabilité dans ce pays.

Je voudrais ici me réjouir de la mise en place de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique, dont la Force multinationale d'Afrique centrale constitue le noyau. Son effectif passera de 2 000 à 3 600 hommes, grâce au concours des pays de l'Afrique centrale et d'autres pays amis qui manifestent l'intérêt de s'associer à cette noble cause.

En dépit de tous ces efforts, il faut reconnaître que les besoins sur le terrain montrent à suffisance la nécessité d'une intervention rapide, dans un élan de solidarité régionale certes, mais avec l'indispensable appui de la communauté internationale. Dans cette perspective, nous attendons du Conseil de sécurité l'adoption d'une résolution ferme prévoyant des modalités d'appui logistique et financier à la Mission.

S'agissant du Soudan, comme l'Assemblée le sait, nous avons signé un accord de paix le 15 janvier 2010 et constitué des forces mixtes qui ont permis de stabiliser nos frontières communes. Par conséquent, mon pays continuera activement à œuvrer pour la paix au Soudan, en tant que membre du comité de suivi de l'Accord de paix pour le Darfour.

Toutefois, il me paraît opportun d'attirer l'attention de notre auguste Assemblée sur la situation humanitaire au Darfour, du fait des nouveaux foyers de tension qui naissent et qui occasionnent un afflux continu d'autres réfugiés et déplacés vers l'est du Tchad. À l'heure actuelle, il est dénombré plus de 400 000 réfugiés et 200 000 déplacés, contre 290 000 et 180 000 les années passées. Tous les efforts déployés depuis l'éclatement de cette crise pour favoriser le retour de ces réfugiés et de ces déplacés dans leurs régions d'origines sont restés vains. Il est de notre devoir de plaider, du haut de cette tribune, en faveur d'une poursuite énergique de l'assistance de la communauté internationale à toutes ces personnes que les tensions politiques et ethniques continuent de jeter sur les chemins de l'errance.

Mon pays, le Tchad, déplore vivement l'instabilité qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous encourageons vivement le Gouvernement et la rébellion à trouver une solution négociée à leur différend pour permettre à ce grand pays africain de se consacrer à son développement.

Notre intime conviction est que la solution de toutes ces crises que nous venons d'énumérer ne saurait être militaire. Une solution durable et définitive à ces maux, qui retardent considérablement le développement de l'Afrique, passe nécessairement par une lutte

constante contre la pauvreté, la marginalisation et le chômage des jeunes. Elle exige aussi l'instauration d'un dialogue constructif entre les forces vives de la nation, d'une part, et le dialogue permanent entre les différentes cultures et religions d'autre part.

En abordant la situation hors du continent africain, je voudrais tout d'abord évoquer le conflit israélo-palestinien qui perdure et auquel la communauté internationale n'a pas trouvé jusqu'à présent de solutions appropriées. Par conséquent, nous appuyons et encourageons les efforts déployés par l'Organisation et par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique en vue de la conclusion d'un accord de paix permettant la coexistence pacifique entre deux États souverains.

Pour ce qui est de la situation en Syrie, elle nous préoccupe et nous interpelle tous, car l'heure est particulièrement grave. Nous n'avons pas le droit de laisser tout un peuple aller au naufrage. L'utilisation d'armes chimiques, qui dénote une escalade dramatique de la guerre civile dans ce pays, est une atteinte à la conscience humaine et aux idéaux qui ont présidé à la naissance de notre Organisation. Tout en saluant l'accord intervenu entre les États-Unis et la Russie sur la destruction des armes chimiques syriennes, mon pays souhaite que les coupables de ces crimes soient identifiés et traduits devant un tribunal international. Cependant, notre amertume est grande de voir la Syrie se détruire et les Syriens s'entretuer. La communauté internationale doit utiliser tous les moyens pour arrêter cette tragédie.

Qu'il me soit permis de revenir sur l'embargo qui frappe Cuba depuis des décennies, et qui pénalise injustement ce pays. À cet effet, nous appelons à une levée de cet embargo pour permettre à ce pays de retrouver toute la place qu'il mérite dans le concert des nations.

Sur le plan national, le Tchad, qui a définitivement tourné la page douloureuse des guerres et des divisions, se consacre désormais à son développement, en exploitant ses ressources minières et énergétiques à travers des stratégies audacieuses. Pour cela, il vient d'adopter un plan national de développement, qui fera bientôt l'objet d'une table ronde pour son financement et sa mise en œuvre. Au niveau politique, nous privilégions la formule du dialogue. À cet effet, nous avons mis en place un cadre permanent de dialogue politique regroupant majorité et opposition, et qui a pour compétence, entre autres, de créer des structures pour l'organisation des élections futures. Avec le concours des partenaires du

Tchad, l'ONU en particulier, nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour faire cesser et prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés.

J'aimerais, au terme de mon propos, rappeler un souci majeur de mon pays. Il s'agit de notre souhait ardent de voir enfin se mettre en place la réforme tant souhaitée de l'Organisation des Nations Unies, en particulier celle du Conseil de sécurité. Cette réforme, devenue une question de justice et d'équité, mobilise au plus haut point l'Afrique. Le maintien de l'Afrique, ainsi que d'autres composantes essentielles de l'échiquier international, en dehors de cette instance universelle, apparaît aujourd'hui choquant pour les centaines de millions d'êtres humains à travers le monde. L'éveil des peuples d'Afrique, la place du continent dans le monde et sa contribution indispensable à la prévention et au règlement des conflits ne permettent plus de maintenir à l'écart notre continent de cette prestigieuse institution qu'est le Conseil de sécurité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Tchad de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Rwanda.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Kagame (*parle en anglais*) : Il y a 13 ans, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont énoncé les principes humanitaires du XXI^e siècle. Ensemble, les États Membres et les organisations internationales ont appuyé l'idée que les pays et les individus les plus pauvres du monde ne devaient pas vivre sans dignité et sans espoir.

Aujourd'hui, le monde a beaucoup changé. Nous avons vu l'économie mondiale se débattre, ébranlée par une crise financière ou, plutôt, une récession. Cependant, dans le même temps, un milliard de personnes sont sorties de la pauvreté, le nombre d'enfants scolarisés a augmenté et les malades reçoivent plus de soins. Nous avons une génération née dans une nouvelle ère de l'information, prête à adopter les nouveaux progrès de plus en plus nombreux réalisés dans le domaine de la technologie.

Toutefois, cette transformation n'est pas encore achevée. La liste des échecs est tout aussi longue que celle des succès, et dans le contexte de notre réflexion sur le thème « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain », nous devons avoir le courage d'aller au-delà du statu quo. Le rapport du Groupe de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015, intitulé « Pour un nouveau partenariat mondial : Vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable », a fixé des objectifs ambitieux pour l'avenir. Je tiens à féliciter Le Groupe d'éminentes personnalités qui l'a établi.

Cependant, tous ensemble, nous devons maintenant faire une évaluation honnête des OMD, voir ce qui a marché et ce qui n'a pas marché, et nous engager à forger un nouveau partenariat mondial fondé sur la responsabilité et la confiance mutuelles. Pour ce faire, les pays en développement devront s'approprier davantage le programme pour l'après-2015. L'une des faiblesses des accords en matière d'aide est qu'ils ne prennent pas en compte le contexte spécifique de chaque pays. Par conséquent, le moment est venu pour le monde en développement de faire entendre sa voix afin d'orienter le débat et de s'assurer que les politiques et les programmes sont axés sur la demande.

Il faudra également que les gouvernements donnent les moyens de s'assumer à ceux dont nous essayons de transformer les vies, en faisant en sorte qu'ils aient des enjeux dans ce processus et un mot à dire sur le progrès de leurs pays. Au Rwanda, nous avons constaté renforcer le pouvoir d'action des autorités locales tout en exigeant qu'elles rendent compte de leur action était un catalyseur efficace du développement. Mais pour que la décentralisation soit efficace, le centre doit rester stable. C'est pourquoi nous continuons d'accorder tant d'importance à la bonne gouvernance. Elle a suscité la confiance dans nos institutions et a servi de fondement à notre développement. Nous savons que

c'est la meilleure façon de parvenir à un développement durable et sans exclusive.

Il faut également mettre davantage l'accent sur le rôle du secteur privé, et reconnaître sa capacité à générer la prospérité. Pour ce faire, il faut un environnement mondial qui soit sans barrières commerciales et facilite les investissements dans les infrastructures. En particulier, il convient d'investir davantage dans les routes, les chemins de fer et les aéroports, afin de relier les marchés intérieurs aux marchés régionaux et internationaux. Il faut également faire des investissements dans le secteur de l'énergie. L'électricité, dont on ne fait pas grand cas dans le monde développé, est encore un luxe pour beaucoup trop de gens et d'entreprises. L'accès aux connaissances, à l'information et aux technologies jouera également un rôle important. Il donne les mêmes chances aux pays en développement sur le plan économique et permet ainsi de briser le cycle de la pauvreté.

L'après-2015 offre l'occasion de traduire dans les faits ce nouveau sentiment de possibilité, et de donner aux populations des pays en développement davantage de possibilités. Au Rwanda, nous sommes en voie d'atteindre tous les OMD, mais pour nous, ces objectifs représentent un point de départ, et non le plafond. Nous continuons à déployer des efforts inlassables dans notre quête du progrès, car nous ne connaissons que trop bien le coût de l'échec. En avril prochain, le Rwanda commémorera le vingtième anniversaire du génocide. Pendant trois longs mois, des flammes de la vie se sont éteintes dans tout le pays, mais aujourd'hui, les Rwandais sont forts, après avoir surmonté l'adversité. Nous sommes en train d'édifier une nouvelle nation, mus par une vision influencée par un passé tragique, mais résolument tournée vers l'avenir. Alors que nous approchons de la prochaine étape du développement mondial au sein de la communauté africaine et mondiale, nous devons forger des partenariats solides et fructueux qui ont un impact positif sur la vie de tous. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que l'après-2015 soit une ère placée sous le signe des possibilités et de l'optimisme, de la prospérité et du progrès, de la dignité et de l'espoir.

S'agissant d'une autre question d'une importance capitale, les Africains ont appuyé le consensus mondial contre l'impunité et la mise en place d'un système de justice internationale pour la combattre. Nous avons agi ainsi étant entendu qu'un tel système permettrait de promouvoir la paix et la sécurité à l'intérieur des pays et entre les pays, et qu'il ferait respecter le principe de

l'égalité souveraine des pays. Toutefois, dans la pratique, la Cour pénale internationale (CPI) a fait fi de ces principes. Elle a fait ouvertement preuve de parti pris contre les Africains. Au lieu de promouvoir la justice et la paix, elle a sapé les efforts de réconciliation et a contribué à humilier les Africains et leurs dirigeants, tout en servant les intérêts politiques des puissants. Le procès en cours des dirigeants kényans est un exemple flagrant des lacunes de la CPI. Le peuple kényan a démontré qu'il était décidé à panser les blessures du passé, à se réconcilier et à aller de l'avant. C'est pour cette raison qu'il a élu les dirigeants actuels qui sont traduits en justice. Il faut appuyer ces efforts du peuple kényan à amener ses communautés à se réconcilier et à aller de l'avant, et promouvoir le renforcement des capacités judiciaires nationales pour lutter contre l'impunité au lieu d'y faire obstacle.

L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité doivent examiner cette question ainsi que la question plus générale de la compétence universelle dont ils ont déjà été saisis. C'est le moins que nous pouvons faire pour faire respecter les principes de justice et d'égalité entre pays, appuyer les processus de réconciliation et respecter la dignité des Africains.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Rwanda de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Anote Tong, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati.

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati.

M. Anote Tong, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Anote Tong, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République

de Kiribati, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Tong (*parle en anglais*) : Je vous transmets les chaleureuses salutations du peuple kiribatien, au nom duquel je m'exprime devant l'Assemblée.

Je saisis la présente occasion pour me faire l'écho des sentiments exprimés par les orateurs précédents et féliciter l'Ambassadeur John W. Ashe de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session. Nous sommes effectivement très fiers qu'un de nos frères des petits États insulaires en développement préside cette session. Je suis certain que sous sa direction compétente, notre organisation poursuivra ses travaux en vue d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de tous les membres de notre communauté mondiale, en particulier les plus vulnérables. Qu'il me soit permis également de saisir la présente occasion pour dire toute mon appréciation à son prédécesseur, M. Vuk Jeremić, pour la façon dont il a dirigé les travaux de l'Assemblée.

Je salue aussi le dévouement et l'activité inlassables du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui a su diriger avec habileté l'ONU sur un chemin semé des réalités complexes et des myriades de défis auxquels nos peuples et nos nations sont confrontés. Au nom des peuples de mon pays et de notre région, je tiens à réitérer notre profonde reconnaissance pour l'attachement personnel dont il a fait montre vis-à-vis de la question des changements climatiques et de la situation des plus vulnérables. Notre peuple se souvient encore avec affection de la visite du Secrétaire général à Kiribati en 2011, une visite qui a revêtu une grande importance car c'était la première fois que le chef de l'ONU se rendait dans notre pays et notre région. Je suis également encouragé et honoré d'apprendre que cette visite lui a fait comprendre la dure réalité des problèmes que connaît notre peuple qui vit aux premières lignes des changements climatiques.

Aujourd'hui, alors que nous sommes réunis à New York pour la présente session, les problèmes sont peut-être encore plus grands qu'ils ne l'étaient il y a un an. Les problèmes de sécurité posés par les changements climatiques, les conflits, le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et autres menaces continuent de saper les efforts que nous déployons pour réaliser le développement durable, la paix et la sécurité pour notre communauté mondiale. Ces dernières semaines, nous avons vu des événements bouleversants se produire ici

aux États-Unis, en Syrie, au Pakistan, au Kenya et dans d'autres parties du monde, preuve manifeste des menaces grandissantes posées à la sécurité de nos peuples au sein même de nos sociétés. Nous partageons la douleur des familles de toutes les personnes touchées par ces actes sauvages de terrorisme et prions pour elles.

Le travail continu que l'ONU et nous-mêmes accomplirons au cours de cette session est le reflet de ces défis, et le Président a fort justement choisi le thème intitulé « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain » pour nos débats cette semaine, un thème dont Kiribati se félicite car nous pensons qu'il est pour nous l'occasion de réfléchir à ce que nous avons fait et réalisé personnellement en tant que dirigeants de nos pays, et collectivement en tant qu'organe mondial chargé de rendre le monde plus pacifique et plus sûr et d'en faire un monde meilleur pour tous. Nous devons continuer à nous demander si ce que nous faisons est dans le meilleur intérêt de nos peuples ou de quelques privilégiés seulement. Nous devons examiner les efforts que nous menons en tant que dirigeants de cette famille mondiale et nous demander si nous faisons ce qu'il faut pour nos enfants et les enfants de nos enfants dont l'avenir est entre nos mains et dépend de nos décisions.

C'est la huitième fois en 10 ans, depuis que je suis Président de mon pays, que j'ai l'honneur de m'adresser à l'Assemblée, et à chaque fois, j'ai cherché à transmettre le même message. À chaque fois, j'ai parlé de la menace réelle et existentielle posée à ma nation par les changements climatiques et l'élévation du niveau des mers, et j'ai appelé à une action urgente pour assurer la survie à long terme des pays comme le mien. L'année dernière (voir A/67/PV.11), j'ai dit que je continuerais à parler du péril auquel mon pays est exposé aussi longtemps qu'il me resterait un souffle de vie.

Je respire encore et le péril persiste. Il s'agit d'une question cruciale pour la survie de notre peuple et même pour toute l'humanité. Beaucoup d'entre nous ici aujourd'hui sont des parents, voire des grands-parents. J'ai moi-même 10 petits-enfants. Certes, le monde que nous voulons laisser à nos petits-enfants devrait être meilleur que celui dont nous avons hérité. Mais nous ne sommes pas sur la bonne voie pour y parvenir. En fait, nous en sommes bien loin. Les scientifiques nous disent – et je suis sûr qu'ils le réaffirmeront à nouveau dans leur prochain rapport d'évaluation – qu'une catastrophe est imminente, et pas seulement pour ceux d'entre nous qui vivent sur des îles de faible altitude. Ce que nous

vivons aujourd'hui sur ces atolls de faible altitude est un premier avertissement de ce qui va arriver plus tard. Personne ne sera épargné.

Nous ne pouvons pas continuer à abuser de notre planète comme nous l'avons toujours fait. Pour façonner l'avenir que nous voulons pour nos enfants et petits-enfants, nous avons besoin de leadership, nous avons besoin d'engagement, nous devons agir—maintenant. Quand nous rentrerons chez nous, auprès de tous nos enfants et petits-enfants, nous devons être en mesure de les regarder dans les yeux et de leur dire avec confiance que nous avons fait tout ce qui était humainement possible pour lutter contre les conséquences dévastatrices des changements climatiques.

Nous sommes reconnaissants à l'Assemblée générale d'avoir reconnu que la question des changements climatiques mérite l'attention du Conseil de sécurité. Je salue l'engagement de notre Secrétaire général à l'égard de cette menace spécifique posée à la sécurité et je salue tout particulièrement l'annonce qu'il a faite récemment de convoquer un sommet de haut niveau sur le climat l'année prochaine vers cette même période. Ce sera l'événement le plus important depuis la Conférence de Copenhague sur le climat en 2009.

Mais le Secrétaire général ne peut pas appliquer seul le traitement nécessaire. Il aura besoin du soutien de tous les pays afin de s'assurer que les mesures requises pour lutter contre les changements climatiques soient prises. Nous devons intensifier nos efforts nationaux et collectifs pour atténuer les émissions mondiales de gaz à effet de serre. Nous devons inciter les principaux émetteurs de gaz à effet de serre à assumer leurs responsabilités.

Nous devons également presser instamment nos partenaires de développement de nous aider dans nos efforts pour faire face aux effets des changements climatiques et de l'élévation du niveau des mers dont nos pays font désormais l'expérience, ainsi que dans nos efforts pour préparer nos peuples à un avenir incertain.

Les financements internationaux et les ressources nécessaires à l'adaptation de nos modes de vie mettent beaucoup trop de temps à arriver. Nous ne pouvons pas rester plus longtemps sur la touche en attendant que d'autres tiennent leurs engagements. À Kiribati, nous avons pris notre situation en mains et progressons dans nos stratégies d'atténuation et d'adaptation. Nous avons mis la dernière main à un cadre national d'adaptation auquel nous travaillons désormais directement avec

nos partenaires. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, Taiwan et la Banque mondiale collaborent avec nous à la mise en œuvre de nos priorités nationales en matière d'adaptation.

Certes, nous prenons des mesures d'adaptation pour veiller à ce que Kiribati puisse rester habitable aussi longtemps que possible, mais la prudence exige que nous préparions l'avenir de notre peuple. Nous cherchons à renforcer les compétences de nos concitoyens pour qu'ils aient la possibilité de choisir s'ils le souhaitent l'option d'émigrer, et émigrer dans la dignité.

S'agissant des objectifs du Millénaire pour le développement, notre situation n'a pas beaucoup évolué depuis que j'ai pris la parole pour la dernière fois devant cet organe. Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre certains des objectifs mais nous restons en-deçà pour la plupart. J'imagine que ce n'est pas une surprise, puisque la majeure partie des ressources limitées dont nous disposons continuent d'aller, non pas à des priorités tout aussi pressantes, mais à la lutte contre l'élévation du niveau des mers et les ondes de tempête, et contre leurs répercussions sur nos réserves d'eau, sur nos foyers, sur nos moyens de subsistance et sur nos infrastructures publiques. L'exercice est coûteux et n'est pas dans nos moyens, mais il est nécessaire. Nous continuerons donc à cet égard de dépendre de l'appui et de la bonne volonté de nos partenaires et des membres de notre famille mondiale.

Alors que nous préparons la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, qui se tiendra au Samoa en 2014, les besoins spécifiques des petits États de faible altitude les plus vulnérables, comme Kiribati, les Îles Marshall, les Maldives et Tuvalu, doivent être mis en exergue. En effet, comment pouvons-nous véritablement envisager des objectifs de développement durable alors qu'une part disproportionnée de notre temps et de nos rares ressources est consacrée à assurer la survie de nos peuples?

Pour nous, l'océan est une arme à double tranchant. L'élévation du niveau des mers menace la survie même de notre peuple. Mais l'océan fait également partie intégrante de notre vie et assure au quotidien la subsistance de notre peuple. Il peut être, il devrait être, notre passeport pour la liberté et l'indépendance vis-à-vis d'autrui. Nous sommes une nation de l'eau. Nous disposons de substantielles ressources halieutiques. Au total, les prises annuelles dans nos eaux sont chiffrées à quelque 400 millions de dollars. Pourtant, en tant

que propriétaires, nous ne percevons que 8 % de cette somme. Qu'en est-il ici de l'équité, qu'en est-il de la justice?

Nous estimons que cela doit changer. Notre objectif doit être de maximiser la rentabilité de ces ressources, et nous avons commencé à avancer sur cette voie, avec l'établissement de notre première conserverie de poisson, par le biais d'un partenariat public-privé. Nous invitons nos partenaires à nous rejoindre dans cette entreprise. Je suis convaincu que, moyennant le soutien qui convient, nous pouvons parvenir au développement durable en exploitant les ressources disponibles de notre vaste zone économique exclusive. Cette stratégie peut nous permettre de réduire notre dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure. Je suis sûr que si l'on nous apporte le soutien dont nous avons besoin maintenant pour développer nos capacités d'exploitation et de transformation de nos propres ressources, nous serons également mieux à même de renforcer notre résilience face aux changements climatiques.

Dans notre quête de développement durable, les océans sont la nouvelle frontière. Nous avons peut-être échoué à protéger nos terres et notre atmosphère des excès du genre humain, mais nous devons veiller à ce que les océans ne connaissent pas le même sort.

En juin 2012, nous nous sommes réunis à Rio de Janeiro pour examiner les progrès accomplis 20 ans après le Sommet « Planète Terre » de 1992. Malheureusement, nos résultats ne sont pas bons : nous n'avons pas honoré nos engagements. D'ailleurs, à maints égards, l'environnement va plus mal aujourd'hui qu'il y a 21 ans. À Rio, nous avons réaffirmé notre détermination de concrétiser l'avenir que nous voulons, mais nous devons aller au-delà des simples engagements, et agir. Pour concrétiser l'avenir que nous voulons, cette Organisation devra se restructurer et se remettre en phase avec les réalités de l'époque actuelle, une époque marquée par de nouvelles menaces à la sécurité, telles que les changements climatiques, la variabilité du climat, l'élévation du niveau des mers ou l'acidification des océans, qui mettent à l'épreuve le système de gouvernance international; une époque où la survie future de certaines nations est remis en question; une époque où tous les pays qui en sont capables doivent contribuer à la prévention de cette catastrophe, ou s'exposer à subir éternellement le regard de l'histoire.

Poursuivre sans varier l'action entreprise n'est plus envisageable. Ne bornons plus notre travail aux limites de nos zones de confort. Soyons ouverts plutôt

qu'exclusifs. Nous devons écouter notre société civile, nos jeunes et nos associations de femmes, et permettre à tous ceux qui en sont capables de contribuer aux discussions et à l'action internationale visant à relever ces défis majeurs.

À cet égard, nous nous félicitons de la détermination inchangée dont font preuve le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale aux fins d'accélérer les mesures sur la réforme de notre Organisation, afin d'obtenir, au plan mondial, le plus haut degré de collaboration, de responsabilité et d'intervention, et de susciter une plus grande prise de conscience de l'urgence de ces questions critiques pour notre communauté mondiale.

Nous nous félicitons également de ce que Taiwan puisse participer aux processus internationaux de l'Assemblée mondiale de la Santé. Nous espérons pouvoir compter sur une démarche aussi ouverte de la part d'autres institutions et processus internationaux, de manière que Taiwan, et d'autres actuellement exclus, puissent apporter une participation et une contribution de fond, pour le bien de l'humanité.

La résolution 66/288 appelle à procéder à une évaluation sincère de nos structures décisionnelles mondiales. Elle exige un engagement politique audacieux mais rationnel à l'échelle mondiale. En tant que dirigeants de notre famille mondiale, nous nous devons d'admettre, avec la plus grande honnêteté, que si nous n'agissons pas immédiatement pour influencer sur l'avenir que nous voulons laisser à nos enfants et aux enfants de nos enfants, nos perspectives de réussite sont très sombres. Et tandis que nous posons les jalons de l'avenir que nous voulons, nous devons faire front contre les menaces fondamentales qui pèsent sur la sécurité et sur l'existence même des membres de cette famille des nations. Une fois encore, j'interpelle chacun : demandons-nous quels intérêts nous avons le plus à cœur de défendre. Sommes-nous ici pour garantir l'avenir de nos enfants à tous, ou uniquement de nos propres enfants? C'est là le plus grand dilemme moral de l'heure.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères de la République de Kiribati de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Anote Tong, Président, Chef du
Gouvernement et Ministre des affaires*

étrangères de la République de Kiribati, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Bronislaw Komorowski, Président de la République de Pologne

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Pologne.

M. Bronislaw Komorowski, Président de la République de Pologne, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Bronislaw Komorowski, Président de la République de Pologne, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Komorowski (*parle en polonais; texte anglais fourni par la délégation*) : Avant toute chose, je voudrais adresser mes sincères félicitations à M. John Ashe pour son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session.

Dans un mois, cela fera 70 ans depuis que les Ministres des affaires étrangères des quatre principales puissances ont convenu de créer une organisation universelle qui se chargerait du maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est à Moscou, en 1943, que les hauts représentants des États-Unis d'Amérique, de l'Union soviétique, de la Chine et du Royaume-Uni ont pris cette décision en plein milieu de la plus dévastatrice guerre que l'humanité ait connue. Ils savaient que le maintien de la paix et le crédo « Plus jamais la guerre! » nécessitaient une coopération harmonieuse et concertée. Ils savaient qu'il était nécessaire que les grandes puissances collaborent entre elles, que les principes du droit international soient respectés et qu'une infrastructure de paix soit établie. La déclaration publiée alors parle à juste titre de la nécessité d'agir pour plus de justice entre les nations. Ceci est important, parce que c'est dans l'injustice ou dans le sentiment d'injustice que plusieurs conflits, tant internes qu'internationaux, ont trouvé et continuent de trouver leur origine.

À la veille de cet anniversaire, il convient d'examiner la façon dont la communauté internationale fait face aux menaces à la paix et aux différends qui se prolongent. L'Organisation et ses États Membres

peuvent avec raison s'enorgueillir du travail accompli depuis lors aux fins du maintien de la paix et de la sécurité. L'Organisation des Nations Unies s'est avérée être un instrument qui, depuis la Seconde Guerre mondiale, a rendu les relations internationales plus civilisées dans de très nombreux domaines, non pas seulement les relations entre pays mais aussi au sein des pays eux-mêmes. Bien entendu, le monde est encore loin d'avoir atteint l'idéal, mais il ne faut pas céder au découragement. Un monde meilleur est possible, et nous ne devons pas le perdre de vue, car c'est là le véritable idéal énoncé dans la Charte des Nations Unies, et nous avons tous, en tant que Membres de l'Organisation, le devoir de le réaliser.

Il est tout à fait légitime de s'enorgueillir des progrès enregistrés; mais ces progrès réalisés grâce à l'aide des Nations Unies et qui profitent à toute la humanité ne doivent pas cacher les faiblesses de l'Organisation et son inefficacité face à des situations qu'elle est censée régler. L'une de ces situations est la guerre civile en cours en Syrie. Ce conflit a fait beaucoup de victimes et provoqué une crise humanitaire majeure. Il représente une menace pour la sécurité et la stabilité de la région. Face à une telle situation, les Membres de l'Organisation sont en droit de demander au Conseil de sécurité d'agir efficacement. C'est une attente légitime de notre part, qui se fonde sur l'Article 24 de la Charte. Hélas, il nous faut conclure que dans le conflit syrien, les membres du Conseil de sécurité se sont prononcés en faveur d'une ou l'autre partie au conflit, qu'ils ont soutenue de diverses manières plutôt que d'obliger les parties à cesser les combats et à entamer des pourparlers de paix. Ceci illustre l'inaptitude et l'inefficacité des mécanismes de prise de décisions de l'Organisation des Nations Unies.

En outre, nous ne devrions pas tergiverser ou attendre un autre anniversaire qui nous servira de prétexte pour relancer nos efforts visant à réformer le Conseil de sécurité de façon qui renforce son autorité et qui le rend plus légitime, plus représentatif et plus efficace. En un mot, il nous faut trouver une solution plus systémique qui ne limiterait pas le Conseil de sécurité mais qui, bien mieux, le rendrait plus représentatif. Nous nous demandons aujourd'hui à quoi rime le principe du droit de veto dont jouissent les membres permanents du Conseil de sécurité eu égard non seulement aux défis actuels et futurs, mais aussi à l'évolution de l'ordre internationale dont nous sommes témoins. Il serait utile que la discussion sur ces questions prenne la même forme heureuse que celle qui

a précédé le soixantième anniversaire de l'Organisation et qui a plutôt débouché sur un programme de réformes ambitieux de l'Organisation, dont quelques-unes ont trouvé leur expression dans le Document final du Sommet mondial adopté par les États Membres en 2005 (résolution 60/1). La Pologne a participé activement à ce travail et entend continuer de s'engager en faveur d'autres réformes nécessaires.

La tragédie syrienne, notamment l'emploi d'armes chimiques, est le symbole d'un phénomène plus large – le mépris des valeurs, des normes et des obligations internationales adoptées par l'Organisation et par la communauté internationale dans son ensemble. Après tout, elles doivent s'appliquer à tous et au même degré. Trop souvent, c'est l'intérêt national étroit des pays qui prime, ce qui a des conséquences dramatiques en termes de droits humains et de crises humanitaires, notamment le principe de la responsabilité de protéger, sur lequel nous avons porté tant d'attentes quand il a été adopté en 2005.

Les conflits armés ne sont que la manifestation extrême des violations massives des droits de l'homme. La dramatique évolution de la situation en Syrie, qui a déjà fait plus de 100 000 victimes à ce jour, aurait pu être empêchée, surtout si le Conseil de sécurité avait pris les décisions nécessaires assez tôt. C'est pourquoi le règlement des problèmes du Moyen-Orient, qui sont difficiles, complexes et liés les uns aux autres, exige une approche globale, novatrice et impartiale.

M. Sinhaseni (Thaïlande), Vice-Président, assume la présidence.

Dans un contexte où l'attention de chacun est focalisée sur les problèmes de sécurité, notamment ceux nouveaux et non traditionnels, et où l'on se préoccupe principalement de l'économie et de l'atténuation des crises, la course à la croissance et à la compétitivité, la concurrence pour les marchés et la terre qui fournissent les précieuses matières premières nécessaires au développement économique ne doivent pas nous faire oublier les droits de l'homme. Récemment, de nombreux acteurs au niveau international n'en ont pas pris soin. Mais pouvons-nous les passer sous silence quand, par exemple, les violations s'apparentent à un génocide?

Je voudrais rappeler à l'Assemblée que le 9 décembre nous fêterons le soixante-cinquième anniversaire de l'adoption de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, qui a été, soit dit en passant, initiée et rédigée par le

juriste polonais, Raphael Lemkin. Le message qui transparaît de sa recherche et de ses initiatives, qui avaient commencé à Varsovie dans les années 30, est le suivant : nous devons rester vigilants et attentifs aux symptômes de futures violations des droits de l'homme; il est de notre devoir d'y réagir, au lieu de simplement exprimer notre indignation morale.

Si l'efficacité de la lutte dépend de la coopération internationale, alors l'Organisation des Nations Unies doit être au cœur de cette coopération internationale. L'ONU est le meilleur centre de ce type, et souvent le seul. Nous ne devons pas permettre que les instruments de défense des droits de l'homme établis par l'Organisation soient fragilisés. Leur efficacité dépendra du maintien de notre unité, et pas seulement en théorie. Il faut mettre en place un mécanisme qui, avec objectivité et sans créer de controverse, impose une coopération harmonieuse entre les membres permanents du Conseil de sécurité en cas de situation relevant du principe de responsabilité de protéger, afin de s'assurer que la prévention de tels crimes et la prise de mesures efficaces pour y faire face priment sur les intérêts géopolitiques particuliers.

L'exploitation des enfants en période de conflit armé est particulièrement affligeante et suscite un tollé. Il est intolérable que de nombreux gouvernements tolèrent de telles pratiques et que l'ONU, malgré les conventions et protocoles existants, soit incapable de faire plus dans ce domaine. Je voudrais rappeler à l'Assemblée que la Convention relative aux droits de l'enfant a également été élaborée à l'initiative de la Pologne. Pour les enfants, leur sécurité, leur développement et leurs droits, c'est la famille qui importe le plus. Observer la famille et son rôle dans la société nous fait prendre conscience à quelle point elle est importante pour le respect des droits de l'homme. La Pologne est particulièrement sensible à cela.

Ce qui dans de nombreux pays constitue une réelle mais simple lacune dans l'exercice de droits économiques et sociaux, est une situation de pauvreté et de sous-développement chronique dans de nombreux autres. La pauvreté et le sous-développement ne sont pas seulement des problèmes liés aux droits de l'homme et aux tentatives visant à porter atteinte à la dignité de personnes et de groupes sociaux dans leur ensemble, ils sont aussi à la base de l'incapacité de certaines personnes et de certains pays d'assurer leur survie et de réaliser pleinement leur potentiel créatif dans leur propre intérêt et pour le bien de l'humanité. C'est pourquoi les efforts internationaux visant à aider des régions et des

pays touchés par la pauvreté et en sous-développement constant sont si importants, afin qu'ils soient en mesure de s'engager sur la voie d'une croissance durable et cessent de dépendre en permanence de l'aide extérieure. Cependant, cela est avant tout et surtout nécessaire pour que les droits fondamentaux soient respectés et que les habitants de ces pays retrouvent un sentiment de dignité afin que leur potentiel intrinsèque profite au développement et enrichisse la diversité de la civilisation.

Les négociations sur le climat que la Pologne présidera à l'ouverture de la dix-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en novembre, devront servir ces objectifs.

En Pologne, nous savons qu'une seule génération peut suffire pour faire des progrès incroyables. À la chute du communisme, en 1989, la Pologne était un pays pauvre, son économie était détruite et elle était très endettée. Elle avait besoin d'une aide internationale, non pas sous forme d'emprunts non remboursables mais d'allègement et de restructuration de la dette, d'assistance technique et d'aide à la formation, et d'accès aux marchés de pays plus développés et à l'investissement étranger.

Associé à l'ardeur au travail des Polonais et à leur esprit d'entreprise, tout cela a été très fructueux. Depuis, notre produit intérieur brut a connu une hausse de près de 400 % tandis que nos émissions ont chuté de plus de 30 % par rapport à l'année de référence. Cela montre qu'il est possible et réaliste de construire un scénario de croissance économique tout en limitant la hausse des émissions nocives.

Nous savons évidemment qu'il n'existe pas une solution unique applicable à tous ni une seule voie vers le développement durable. Les circonstances, l'environnement, le contexte culturel et les conditions géographiques sont au départ différentes. D'autres régions du monde devraient cependant envisager de suivre l'exemple de la Pologne et d'autres pays ex-communistes. Cela est également vrai du modèle de développement européen de l'Union européenne, qui s'efforce d'associer démocratie et liberté, compétitivité économique, justice sociale et solidarité. Il ne s'agit pas de faire preuve d'eurocentrisme. Cette expérience est très valorisée par ceux qui quittent les parties les plus éloignées du monde pour se rendre en Europe et qui souhaitent y rester. Il ne faut pas se laisser tromper par la crise économique dans l'Union européenne,

que la plupart des pays de l'Union commencent déjà à surmonter. Le modèle de développement européen reste séduisant pour tous.

Un autre enseignement tiré de notre expérience est que l'aide étrangère, même la plus généreuse, ne remplacera pas les efforts déployés au niveau national par un pays. Il s'agit souvent d'une condition préalable indispensable, et pourtant insuffisante. Des efforts et facteurs nationaux constituent toujours le fondement : la liberté et l'autonomisation des personnes, la liberté économique et la stabilité de l'État.

La bonne gouvernance est un autre facteur important de la réalisation de l'objectif de développement durable, car elle allie démocratie, autonomie administrative, droits de l'homme, compétence et absence de corruption, et fait primer l'intérêt du pays dans son ensemble sur les intérêts particuliers, qu'ils soient de nature politique ou économique. Le concept de bonne gouvernance est entièrement défini dans une résolution adoptée par la Commission des droits de l'homme dans les années 90, à l'initiative de la Pologne. Seule une bonne gouvernance peut permettre à l'aide internationale de donner les résultats attendus dans la lutte contre la pauvreté et la recherche d'une croissance durable.

La Pologne est un membre actif de la communauté internationale. Sa participation ne se limite pas à ses relations bilatérales et à son appartenance à des organisations régionales ou supra-régionales telles que l'OTAN et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Nous essayons également d'établir un meilleur ordre international en étant actifs à l'ONU. La Pologne, qui continue d'adhérer fermement aux buts et principes de l'ONU, est convaincue qu'il est nécessaire de respecter les traités et autres engagements pris par notre Organisation – par nous – et apporte son appui aux institutions et programmes qui contribuent à leur mise en œuvre.

Pendant des années, une des priorités de notre politique a été la promotion des droits de l'homme et de la démocratie. La Pologne assure actuellement la présidence du Conseil des droits de l'homme. Le Fonds européen pour la démocratie a également été créé à l'initiative de la Pologne. La contribution de notre pays à l'aide au développement augmente, en particulier au sein de l'Union européenne. En outre, en novembre, Varsovie accueillera le sommet sur le changement climatique, à l'occasion duquel nous présiderons le

processus de développement le plus important: les négociations relatives au climat.

La Pologne a toujours pris une part active aux efforts visant à garantir la non-prolifération des armes de destruction massive, notamment des armes chimiques. En nous appuyant sur notre expérience et nos relations privilégiées avec d'autres pays, nous souhaitons continuer de contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité internationales. C'est pourquoi nous voulons siéger au Conseil de sécurité pour la période 2018-2019. Nous considérons qu'en étant membre du Conseil de sécurité, nous serons en mesure de contribuer à la réalisation des buts et principes de l'ONU et de représenter les intérêts des États Membres en respectant la lettre et l'esprit de la Charte des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Pologne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Bronisław Komorowski, Président de la République de Pologne, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. M. le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef d'État du Royaume du Swaziland.

S. M. le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi Mswati III (*parle en anglais*) : C'est un grand plaisir pour moi de pouvoir me joindre à mes collègues chefs d'État et de gouvernement en cette soixante-huitième session de l'Assemblée générale. Nous tenons à offrir nos plus sincères félicitations et tout notre appui au Président de l'Assemblée. Le Swaziland tient en outre à exprimer sa profonde reconnaissance au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et à toute son équipe pour les efforts qu'ils déploient et le rôle qu'ils continuent de jouer afin d'améliorer les mécanismes de

travail de l'ONU, et pour le si bon accueil qu'ils nous font.

L'ONU procure l'espoir à ceux qui souffrent, ce qui est l'un des piliers de sa Charte. Le principe fondamental de l'ONU vise à promouvoir la tolérance au sein de l'humanité pour que les États puissent vivre ensemble en paix les uns avec les autres. Il nous plaît de voir que l'ONU s'emploie en permanence à promouvoir et à maintenir la sécurité internationale, et a continué de prendre des mesures concrètes pour prévenir et écarter les menaces à la paix à laquelle l'humanité aspire tant. Nous sommes également conscients du fait que l'humanité est plus que jamais mise à l'épreuve sur des dossiers brûlants qui continuent de poser un défi gigantesque aux Nations Unies.

Nous sommes profondément attristés par le massacre gratuit d'innocents perpétré cette semaine à Nairobi, en République du Kenya. Nous condamnons dans les termes les plus forts ces actes terroristes. Nous adressons des paroles de réconfort au Gouvernement kényan et aux familles qui ont perdu des êtres chers dans cette violence tragique et absurde. Le monde doit rester solidaire et éradiquer le terrorisme de la surface de la planète. Nous appelons ceux qui soutiennent de telles activités à cesser de le faire immédiatement.

Nous sommes également très préoccupés par les conflits meurtriers qui sévissent dans des pays comme la Syrie, où des innocents, y compris des femmes et des enfants, meurent dans les deux camps et où une partie des déplacés vit désormais dans des camps de réfugiés dans d'autres pays. Nous encourageons l'ensemble des Syriens à cesser immédiatement les combats et à recourir au dialogue comme moyen de régler leurs différends, car utiliser les armes pour régler leurs comptes ne les aidera nullement; au contraire, cela ne fera que les diviser et alimenter leur désaccord. L'infrastructure et les services sociaux seront détruits, ne laissant que des problèmes encore plus grands qui auront des effets dévastateurs pendant très longtemps. Nous espérons qu'ils trouveront bientôt une solution pacifique à leur crise.

Les conclusions de la Mission d'enquête des Nations Unies concernant les allégations d'emploi d'armes chimiques en Syrie doivent servir à définir les mesures à prendre en vue de démanteler ces armes non classiques de destruction massive qui font peser une grave menace sur l'humanité. Tant qu'il y aura des armes chimiques dans ce pays, il subsistera un risque d'attaques similaires dont personne ne voudra

revendiquer la paternité. Il convient donc que le processus de démantèlement débute sur-le-champ afin d'éviter toute nouvelle attaque à l'avenir.

Il importe que toute intervention en Syrie s'inscrive dans le cadre d'un mandat de l'ONU. Celle-ci doit se prononcer rapidement sur ces questions et assumer un rôle de chef de file pour veiller à ce qu'il n'y ait plus de situations où des morts sont à déplorer en raison de l'utilisation de ces armes.

Responsables et gouvernements doivent maintenir un contact et un dialogue permanent avec leur population, pour éviter qu'on ne se retrouve dans des situations où des dirigeants ne comprennent pas les aspirations de leur peuple. Il est impératif de créer des instances où les populations puissent avoir accès au gouvernement et s'exprimer, car l'absence de communication et l'isolement poussent les gouvernements ou les peuples à réagir violemment les uns envers les autres.

L'effet domino qui accompagne ces situations peut entraîner une crise internationale, car les problèmes d'un pays donné peuvent facilement devenir des problèmes pour d'autres, qui pourraient alors avoir à intervenir. Ces troubles amènent les pays, mais aussi l'ONU, à réorienter des ressources normalement destinées aux objectifs de développement socioéconomique et à les utiliser pour financer des situations de conflit plutôt que le bien-être des populations.

Le Royaume de eSwatini est attaché au processus de consultation du peuple dans le cadre du Parlement populaire, le Sibaya, et d'autres plateformes de dialogue. Il s'agit d'une pratique démocratique et participative dans laquelle tout le monde prend part aux grands processus décisionnels.

Peu avant ma venue à l'Assemblée générale, le Royaume de eSwatini a tenu une élection pacifique et très réussie, qui s'avère l'une des plus suivies de ces dernières années. Environ 40 % des Swazis étaient en droit de voter, et 70 % d'entre eux se sont inscrits pour ces élections. Les élections primaires et secondaires se sont elles aussi déroulées de manière très pacifique, libre et régulière, sans aucune intimidation.

Autrefois, il n'y avait qu'un seul jour de vote, mais cette année, nous avons dû étendre le vote sur deux jours pour les élections primaires et secondaires. Ces élections épousent nos traditions et notre culture, qui veulent que les communautés désignent au sein de leurs chefferies les personnes devant se présenter au niveau des circonscriptions, que nous appelons Tinkhundla. Les

gagnants siègent au Parlement, en tant que représentants directs de la population.

En conséquence, les citoyens sont heureux de participer au processus de formation du Gouvernement, parce qu'ils peuvent dire à juste titre qu'ils ont élu les individus qui constituent le Gouvernement.

Dans ce contexte, nous espérons que les nouveaux parlementaires travailleront en étroite coopération avec les populations pour façonner l'avenir du royaume de eSwatini afin de répondre à leurs aspirations et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous avons également pris note avec intérêt du nombre croissant d'observateurs lors des élections de cette année. Les observateurs régionaux et internationaux ont été très impressionnés par nos élections. Pour cette raison, nous appelons le reste du monde à adopter notre système.

Nous sommes conscients du fait que de nombreux pays ne comprennent pas comment notre système de gouvernement fonctionne. Nous qualifions avec fierté notre système de démocratie monarchique. Une démocratie monarchique peut être définie comme un mariage entre la monarchie et les urnes. Les urnes représentent la volonté du peuple. Le peuple prodigue avis et conseils au Roi, ce qui garantit la transparence et le respect du principe de responsabilité. Il s'agit d'un mélange de pouvoir et de responsabilité. Cela signifie que la monarchie de eSwatini garantit la continuité de la stabilité et que la démocratie de eSwatini garantit la participation du peuple à l'exercice du pouvoir.

Par conséquent, la monarchie est inséparable de la confiance du peuple, qui est convaincu que le Roi agit dans son intérêt. Il s'agit d'un système d'origine nationale, en harmonie avec les normes et les valeurs des Swazis, et donc que tous les Swazis peuvent comprendre facilement.

Pour ceux qui soutiennent que la démocratie est la meilleure solution pour tous les pays et leur développement, nous sommes la preuve d'une nouvelle idéologie démocratique qui fonctionne comme il faut. Cette idéologie a sa place dans une démocratie moderne, et elle respecte toutes les structures du système des Nations Unies. Le Royaume de eSwatini est attaché aux idéaux des Nations Unies tout comme à la protection de son histoire, de son héritage et de sa dignité. Dans le même temps, il est prêt à tirer profit des chances et des

possibilités de coopération offertes par la communauté des nations.

Par conséquent, la position du Royaume de eSwatini est qu'il croit en la démocratie en tant qu'idée, mais pas en tant qu'idéal, parce que ce qui constitue un idéal pour certains ne l'est pas forcément pour d'autres. Cependant, le Royaume de eSwatini continuera à tirer parti de possibilités, de technologies et de mécanismes qui permettent de construire une société moderne.

Notre but ultime est de faire partie du premier monde en 2022, ou au moins d'afficher des signes que nous sommes sur cette voie socialement, économiquement et dans d'autres domaines. Au cours des cinq dernières années, des progrès notables ont été accomplis dans le Royaume en matière d'élimination de la pauvreté, d'amélioration de la santé de nos populations, d'infrastructures et de développement agricole. Nous sommes confiants que des progrès supplémentaires seront réalisés au cours des prochaines années.

Le Royaume de eSwatini s'est employé à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), adoptés en 2000 et dont l'échéance pour la réalisation a été fixée à 2015. Des progrès satisfaisants ont été accomplis en matière d'éducation, d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes et de lutte contre le paludisme. Même si le pays a mis en œuvre toute une série d'initiatives en vue de la réalisation des autres objectifs du Millénaire, il n'en demeure pas moins qu'il convient d'accélérer les efforts afin de relever les défis liés à la pauvreté, au VIH/sida, à la mortalité infantile et à la santé maternelle.

Afin de recueillir les avis de la population sur le programme de développement pour l'après-2015, le Royaume de eSwatini a lancé un processus intensif de consultations. Diverses parties prenantes ont participé à ce processus, y compris les chefs traditionnels, les jeunes, les femmes, les hommes, les milieux d'affaires, les personnes handicapées, les organisations confessionnelles, les organisations de la société civile et divers régiments.

En ce qui concerne l'objectif d'élimination de la pauvreté, tout le monde dans le pays convient que la pauvreté représente toujours un défi et qu'il faut déployer des efforts supplémentaires pour y remédier. Les mauvais résultats enregistrés par l'économie au cours des dernières années en raison de la crise financière mondiale ont contribué à cette situation. Beaucoup reste donc encore à faire dans ce domaine.

S'agissant de garantir un enseignement de qualité et une formation continue, le pays a réalisé des progrès importants en vue d'assurer l'éducation primaire pour tous. Cependant, avec l'appui du secteur privé, il faudra mettre l'accent sur la qualité de l'enseignement et introduire davantage de qualifications professionnelles.

Le Gouvernement a beaucoup investi dans le secteur de la santé. Néanmoins, les maladies continuent de représenter un fardeau, raison pour laquelle cet objectif demeure très pertinent pour le peuple du Royaume de eSwatini. Le pays est toujours confronté au problème du VIH/sida et, par conséquent, la lutte contre ce fléau ainsi que d'autres maladies non transmissibles doivent demeurer une priorité du programme de développement pour l'après-2015.

Assurer la sécurité alimentaire et une bonne nutrition demeure également une priorité et doit figurer en bonne place dans le programme de développement pour l'après-2015. Toutefois, la question des changements climatiques demeure un obstacle pour la plupart de nos pays en développement. Notre production alimentaire subit durement les effets des changements climatiques et des problèmes connexes. La mise à disposition de ressources financières suffisantes, le transfert de technologies respectueuses de l'environnement et la fourniture d'une assistance technique aux pays en développement sont essentiels si nous voulons atteindre nos objectifs à l'échelle mondiale.

Par conséquent, nous demandons à nos partenaires des pays développés de faire d'une priorité la concrétisation des engagements qu'ils ont pris relativement au Fonds vert et au programme de développement durable. Nous sommes fermement convaincus que cela pourrait imprimer l'élan nécessaire à la réalisation de notre objectif d'augmentation de la production alimentaire.

L'objectif d'assurer l'accès de tous à l'eau et aux services d'assainissement est également important pour le peuple de eSwatini, car l'eau est un besoin fondamental à des fins de production agricole et industrielle, ainsi que pour l'usage domestique.

Des progrès remarquables ont été accomplis dans le domaine de l'approvisionnement des ménages en eau potable, vu que la couverture a atteint 71 % au niveau national. La création d'emplois, des moyens de subsistance viables et une croissance équitable jouent un rôle essentiel dans le développement de tous les pays et sont liés à l'objectif d'élimination de la pauvreté.

Il faut mettre l'accent sur la valeur ajoutée, le transfert de technologies et le renforcement des compétences entrepreneuriales, en particulier chez les jeunes. Le Swaziland appuie pleinement le programme pour l'après-2015, car il sert de guide à la communauté internationale dans ses efforts collectifs visant à assurer le développement durable de nos pays respectifs.

La question de la réforme du Conseil de sécurité reste une priorité pour le continent africain. Nous réclamons un Conseil qui donnera à toutes les régions du monde les mêmes chances d'exprimer leurs opinions en tant que famille internationale sur les questions relatives aux conflits mondiaux. Nous croyons que notre proposition est juste et équitable pour que la région de l'Afrique puisse faire entendre sa voix dans les affaires du Conseil en tant que partenaire égal de cette organisation mondiale.

L'Organisation des Nations Unies doit continuer à jouer son rôle de plaidoyer pour veiller à ce que les êtres humains continuent de vivre en paix les uns avec les autres. Toutes les nations du monde devraient avoir des chances égales de partager leurs compétences et leurs expériences avec l'Organisation.

Le Royaume du Swaziland est heureux de constater que, grâce à un appui international solide et au développement des échanges commerciaux, la République de Chine à Taiwan a considérablement augmenté sa participation dans des organismes spécialisés et les mécanismes des Nations Unies. Nous continuerons d'encourager une interaction positive sur la scène internationale entre les deux rives du détroit de Taiwan.

Enfin, j'espère que cette session produira les résultats escomptés et des objectifs tangibles. Nous attendons également avec intérêt un programme pour l'après-2015 qui créera un environnement porteur pour toute l'humanité.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef d'État du Royaume du Swaziland de l'allocation qu'il vient de prononcer.

S. M. le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mikheil Saakashvili, Président de la Géorgie

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Géorgie.

M. Mikheil Saakashvili, Président de la Géorgie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mikheil Saakashvili, Président de la Géorgie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Saakashvili (parle en anglais) : C'est un grand honneur de représenter encore une fois ma nation bien-aimée à cette tribune. Au cours de la dernière décennie, lorsque j'ai eu le privilège de prendre la parole dans cette salle, la Géorgie est passée d'un État en faillite à une démocratie de marché. Nous avons connu des hauts et des bas, fait des progrès et commis des erreurs. Mais le monde a pu constater l'attachement constant de mon pays à la liberté. Je demande aux membres encore une fois aujourd'hui d'entendre la voix d'une nation qui transcende les différences politiques, sociales et religieuses dans un amour commun pour la liberté – une voix qui, malgré toutes les difficultés que nous avons rencontrées et les défis que nous avons encore à surmonter, est pleine d'espoir. En regardant notre monde d'aujourd'hui, je pense que cette voix de l'espérance est nécessaire.

Avec l'optimisme du début des années 90, lorsque la diffusion des valeurs libérales et démocratiques semblait être un phénomène naturel, la fin de l'histoire avait été proclamée et l'Organisation des Nations Unies était appelée à devenir le cœur et l'âme d'un monde enfin en paix. L'optimisme de cette époque – perceptible lorsque j'étais étudiant à New York et que j'étais stagiaire à l'ONU – a été annihilé par une vague de pessimisme et de cynisme.

Le monde n'est pas en paix. L'humanité n'est pas réconciliée avec elle-même, et l'ONU n'est pas devenue le cœur et l'âme d'un monde uni. La civilisation occidentale, autrefois triomphante, tente maintenant de s'attaquer à une crise économique, sociale et spirituelle profonde. En Europe de l'Est, les révolutions de couleur sont contestées par les forces mêmes qu'elles ont vaincues il y a quelques années. Au Moyen-Orient, les images glorieuses de foules en liesse au Caire et à Tunis ont été remplacées par les vidéos horribles d'enfants gazés à Damas.

Il y a beaucoup de raisons d'être désillusionnés. Mais l'optimisme sans borne des années 90 doit-il céder la place à un pessimisme tout aussi infini, à un sentiment de résignation qui étouffe l'espoir? Le fait que l'expansion de la démocratie et de la liberté exige une lutte ardue doit-il nous faire renoncer à nos convictions et à nos principes?

Je suis venu ici aujourd'hui pour partager ces espoirs au nom de mon pays et pour protester au nom du peuple géorgien contre ce fatalisme généralisé. Je suis venu ici pour répondre à ceux qui doutent, à ceux qui hésitent et à ceux qui sont tentés d'abandonner.

Si l'Occident est un anachronisme, pourquoi des millions de Polonais, de Tchèques, d'Estoniens, de Roumains et autres chérissent-ils tellement le jour où ils ont adhéré à l'OTAN? Pourquoi des millions d'Ukrainiens, de Géorgiens, de Moldaves et autres frappent-ils désespérément à la porte de l'Union européenne?

Si la liberté n'est plus de mise, comment peut-on expliquer que le suicide d'un citoyen inconnu dans une ville tunisienne isolée a changé la carte du monde? Non, l'histoire n'a pris fin ni en 1989 ni en 1991, comme cela a été proclamé, et ce ne sera jamais le cas. La liberté est toujours sa force motrice et son objectif. Partout, les hommes et les femmes qui veulent vivre libres sont confrontés aux forces de la tyrannie. La question est la suivante : allons-nous être les acteurs ou les spectateurs de cette confrontation?

Au moment même où je vous parle, les pays de l'Europe de l'Est qui aspirent à rejoindre la famille européenne des nations libres et démocratiques sont confrontés à des pressions et à des menaces constantes. L'Arménie a été acculée et forcée à signer une union douanière qui n'est pas dans l'intérêt de cette nation ou de notre région. La Moldova est soumise à un blocus. L'Ukraine est sous attaque constante. L'Azerbaïdjan subit des pressions extraordinaires. Et la Géorgie est occupée. Pourquoi? Parce qu'un vieil empire tente de récupérer ses frontières d'antan. « Frontières » n'est pas en fait le bon mot, car cet empire – que ce soit l'empire russe, l'Union soviétique, la Fédération de Russie ou l'Union eurasiatique – n'a jamais eu de frontières. Il avait seulement des marches.

Je suis venu aujourd'hui pour parler au nom de ces marches. Contrairement à la plupart des autres pays, la Fédération de Russie n'a aucun intérêt à avoir des États stables autour d'elle. Des pays voisins dans une

tourmente constante ! Voilà ce que cherche le Kremlin. Il rejette l'idée même de gouvernements forts en Géorgie, en Ukraine ou en Moldova, et même dans les pays qui essaient d'être favorables à ses intérêts. Je n'ai jamais été un grand fan de ce que les Français appellent « la langue de bois ». Mais, comme mon second mandat touche à sa fin, je me sens l'envie, plus que par le passé, de dire ce que je pense. Soyons très concrets.

Les membres pensent-ils que Vladimir Poutine veut que l'Arménie emporte une victoire décisive sur l'Azerbaïdjan, par exemple? Non, ce serait rendre l'Arménie trop forte et potentiellement trop indépendante. Les membres pensent-ils alors que le contraire est vrai, que Moscou veut que Bakou prévale sur Erevan? Bien sûr que non. La montée en puissance actuelle d'un Azerbaïdjan modernisé est un cauchemar pour les dirigeants russes. Non, ils ne veulent pas que quelqu'un l'emporte. Le conflit lui-même est leur objectif, car il maintient les deux nations dans la dépendance et empêche leur intégration dans l'espace commun européen.

Les membres pensent-ils que la défaite électorale des forces qui ont mené la Révolution orange en Ukraine a conduit le Kremlin à adopter une approche plus souple envers ce pays? Au contraire. J'ai parlé hier à mon collègue Viktor Ianoukovitch. Son gouvernement est sous l'attaque et la pression constantes de la Russie. C'est ce qui se passe quotidiennement, encore une fois juste avant le sommet européen à Vilnius. Les autorités russes parlent maintenant ouvertement de démembrer ce pays. Je viens d'entendre leur discours il y a deux jours.

Les membres pensent-ils que le Kremlin serait d'accord pour envisager son départ de nos régions occupées d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, maintenant que le Gouvernement a changé à Tbilissi? Loin de là. L'annexion de terres géorgiennes par les troupes russes se poursuit. Hier, l'occupant a une fois encore expulsé des citoyens géorgiens de leurs foyers. Il détruit leurs villages, leurs logements et les maisons de leurs parents et grands-parents. En plein jour, il s'empare de leurs cimetières et des systèmes d'adduction d'eau en toute impunité.

Malgré les déclarations amicales faites par le nouveau Gouvernement géorgien ces derniers mois et semaines, l'armée russe continue d'avancer, divisant les communautés par de nouvelles clôtures de fil barbelé, menaçant notre économie, progressant vers l'oléoduc vital de Bakou-Soupsa, approchant toujours plus de la

principale autoroute de Géorgie, et remettant ainsi en question la pérennité même de notre pays.

Nous comptons parmi les rares nations – et j'en suis très fier – à avoir résisté à une attaque de grande envergure, hélas, de la Russie. Nous sommes les seuls, depuis de nombreux siècles, dont l'indépendance et le statut d'État ont survécu, malgré une attaque de grande ampleur menée par une armée russe forte de plus de 100 000 soldats, après avoir subi les bombardements de 200 avions, et l'attaque de l'ensemble de la flotte russe de la mer Noire et de dizaines de milliers de mercenaires. Notre statut d'État et notre indépendance ont survécu à tout cela. Mais ne risquons pas maintenant de perdre tout ou partie de cela en temps de paix. Nous avons survécu parce que nous étions unis; nous avons survécu parce que le monde était avec nous. J'espère que le monde restera avec nous maintenant que cette pression s'exerce de nouveau sur nous.

Je suis ici aujourd'hui, au nom du peuple géorgien, pour demander à la communauté internationale de réagir avec force face à cette agression et de nous aider à mettre fin à l'annexion russe de nos terres. L'hostilité manifestée par Vladimir Poutine et son équipe à l'égard du Gouvernement que j'ai le privilège de diriger depuis près d'une décennie n'est pas l'effet d'une haine personnelle ou d'un malentendu culturel. Cette interprétation n'était qu'un écran de fumée.

Mon prédécesseur, le Président Chevardnadze, était issu de la plus haute nomenclatura soviétique. C'est avec l'aide directe de la Russie qu'il est revenu au pouvoir dans les années 90, à la faveur d'un coup d'État militaire. Il était connu pour ses talents diplomatiques à la soviétique – ce qui n'est pas mon cas. Pourtant, la Russie a systématiquement cherché à saper son autorité, tentant même de l'assassiner à plusieurs reprises.

Mais qu'importe Gamsakhourdia, le premier Président de la Géorgie, qu'importent Chevardnadze, Saakashvili, ou le Premier Ministre actuel, Ivanishvili. En réalité, les noms sont sans importance lorsque les enjeux sont si élevés. Ce qui importe, c'est la possibilité – ou l'absence – d'un véritable statut d'État pour la Géorgie et au-delà. Pourquoi? Parce que les autorités russes au pouvoir savent parfaitement que, dès que des institutions solides seront en place en Ukraine, en Géorgie, en Moldova et où que ce soit, dès que des États opérationnels seront nés, ces institutions, ces États exprimeront et concrétiseront la volonté de leurs peuples : accéder pleinement à l'indépendance et se rapprocher de l'Europe.

L'expérience géorgienne de réforme réussie et de création d'un État opérationnel a donc été appréhendée comme un virus : un virus qui pouvait, voire qui allait, contaminer toute la région de l'ex-URSS. Nous sommes devenus le pays le moins corrompu d'Europe, le premier réformateur du monde – selon la Banque mondiale –, un pôle d'affaires privilégié et le pays affichant la plus faible criminalité d'Europe, après avoir été l'un des plus criminels. Voilà le virus qu'il convient d'éradiquer par tous les moyens.

C'est la raison pour laquelle la nation géorgienne a été victime d'un embargo, d'une guerre, d'une invasion et d'une occupation, et tout cela depuis 2006. Mais c'est aussi la raison pour laquelle la résistance du peuple géorgien et la résilience de la démocratie géorgienne sont d'une importance suprême pour toute la région.

Les efforts visant à effacer les progrès faits par l'Union européenne et l'OTAN dans notre région – des progrès fondés sur la volonté de nos peuples – gagnent chaque jour en intensité. Ces efforts ont un nom : l'Union eurasiatique. J'ai la nausée d'entendre Vladimir Poutine, un officier du KGB, donner au monde une leçon de liberté, de valeurs et de démocratie, sujets sur lesquels il est le moins à même de faire quelque chose pour le monde, en dirigeant dictatorial qu'il est de l'un des derniers empires de la planète. Mais ce nouveau projet est bien plus dangereux que ses leçons de morale. L'Union eurasiatique a été conçue comme une alternative à l'Union européenne, et dévoilée par Vladimir Poutine comme projet central de sa nouvelle présidence : un nouvel empire russe.

Parce que l'intégration européenne et euro-atlantique prendra beaucoup de temps et exigera d'immenses efforts, parce qu'à certains moments, l'on peut avoir l'impression de poursuivre un mirage, parce que les menaces se font tellement pressantes et la pression tellement directe, alors que les promesses semblent s'éloigner, d'aucuns dans notre région pourraient céder à la lassitude et se demander : pourquoi pas? Aujourd'hui, je voudrais précisément me pencher sur les raisons de ce « pourquoi pas? ».

Bien plus qu'à un choix de politique étrangère ou d'alliances internationales, nos nations sont confrontées à un choix de société, un choix de vie. Nos peuples doivent décider s'ils se résignent à vivre dans un monde de peur et de crime : un monde dans lequel la différence est perçue comme une menace et les minorités sont des cibles faciles, un monde dans lequel les opposants font les frais d'une justice sélective ou de passages à tabac,

un monde que nous connaissons bien, dans notre région, et dans certaines autres régions aussi, car c'est le monde dont nous venons.

L'Union eurasiatique représente à la fois notre passé récent et l'avenir que façonnent pour nous certains anciens officiers du KGB à Moscou. À l'opposé, la réémergence de nos traditions et de nos aspirations vieilles de plusieurs siècles nous ont poussés vers un autre monde : l'Europe.

Les sociétés européennes sont loin d'être parfaites, nous le savons tous. Là-bas aussi, l'on peut ressentir la crainte, le doute, la colère, la haine et les inégalités sociales. Mais là-bas, au moins, la méritocratie l'emporte sur le népotisme, la tolérance est une composante fondamentale de la vie publique, et les opposants d'aujourd'hui sont les ministres de demain, et non les futurs détenus ou les ennemis à abattre.

Exprimé ainsi, le choix est tellement évident pour les peuples de notre région que certains stratèges du Kremlin – qui se disent « politico-techniciens » – ont décidé de tirer un trait sur la vérité et de fabriquer des mensonges qu'ils répandent dans toute l'Ukraine, la Géorgie, la Moldova et nombre d'autres lieux.

Leurs porte-voix dans nos pays respectifs, cinquième colonne consciente ou inconsciente, assimilent l'Union européenne à la destruction des valeurs familiales, à l'érosion des traditions nationales, et à la promotion des gays et lesbiennes, délétère pour nos religions traditionnelles.

Étrangement, ces dernières années, et plus encore ces derniers mois, on entend à Tbilissi, à Kiev et à Chisinau la même musique discordante orchestrée initialement à Moscou. L'on nous serine que nos traditions s'effondrent sous l'influence de l'Ouest, que les fêtes chrétiennes vont être remplacées par des parades d'homosexuels, et les églises par un Disneyland multiculturel. L'on nous serine que notre identité orthodoxe est menacée. Et après tout cela, l'on nous serine que nos anciens maîtres et nous partageons un respect commun de la décence et des traditions.

Sommes-nous donc si naïfs que nous croyons les mensonges de Poutine et consorts, comme d'autres générations avant nous, les autorisant ainsi à prendre notre souveraineté en otage? Sommes-nous donc si injustes envers nos ancêtres que nous penserions honorer leur mémoire en attaquant des mosquées et en commettant des pogroms? Avons-nous donc si peu

conscience de notre propre histoire que nous la laissons se répéter sans fin?

Lorsque nous entendons le chant des sirènes de la fraternité orthodoxe entonné par les impérialistes russes, restons-nous donc sourds à la voix pure du Patriarche Kirion, qui a été assassiné, ou à la voix éternelle du Patriarche Ambroise Khélaia, torturé pendant des jours et des semaines au seul motif qu'il en avait appelé à la Conférence de Gênes contre l'invasion de son pays? À ses interrogateurs russes, il rétorqua : « Vous pouvez avoir mon corps, ma chair, mais vous n'aurez jamais mon âme ». Sommes-nous devenus si sourds que nous n'entendons plus les voix des évêques et des prêtres qui ont été torturés et tués par les impérialistes russes et les communistes russes? Sommes-nous si peu instruits que nous ne savons plus qui a repeint nos églises et effacé nos fresques sacrées? Sommes-nous devenus si aveugles que nous ne voyons pas aujourd'hui la destruction de nos églises par ceux-là même qui les avaient rasées au XIX^e siècle – des Russes maintenant présents en territoire occupé?

Nous nous devons de connaître notre histoire. Elle nous enseigne que la tolérance est la base de la souveraineté dans notre région. Il ne s'agit pas uniquement d'une obligation morale, mais d'une question de sûreté nationale. Nous nous devons de connaître notre histoire pour comprendre que le même vieux principe impérialiste – diviser pour régner – est utilisé aujourd'hui comme il l'a été il y a deux siècles.

En se penchant sur notre région aujourd'hui, ceux qui connaissent un peu l'histoire du Caucase pourront se rappeler les massacres arméno-tatars de 1905, directement provoqués par l'administration tsariste. Mettons cela en regard du début du conflit au Karabakh à la fin des années 80. L'armée russe était présente en masse. La guerre a commencé sous ses yeux et, sous le prétexte de venir en aide aux deux parties, elle a en fait attisé le conflit.

Ils peuvent aussi y voir un rappel – je ne m'en souviens que trop bien – du déclenchement de la guerre dans la région géorgienne d'Abkhazie, au début des années 90, lorsque les groupes paramilitaires géorgiens obtenaient leurs armes auprès des mêmes troupes russes qui, en réalité, dirigeaient, guidaient et aidaient la milice abkhaze, bombardaient le territoire géorgien, et faisaient appel à des mercenaires tchéchènes pour annihiler toute forme de solidarité entre les nations du nord et du sud du Caucase. Ils avaient fait exactement la même chose, pour les mêmes raisons, plus d'un siècle auparavant, en

envoyant sur le front des officiers géorgiens mener pour eux leur guerre contre les Tchétchènes, les Ingouches, et les Daghestanais.

On pourrait se pencher sur d'autres marches frontalières, de tous temps – la Pologne ou l'Ukraine, par exemple – et l'on verrait se dresser le même tableau. Partout où il s'est étendu, L'Empire a enflammé les relations entre peuples soumis et les a séparés par un mur d'antagonisme fanatique. Ce qui est malheureux c'est que ça a marché. Et le plus malheureux c'est que ça marche encore aujourd'hui.

L'Union européenne, plus grande réussite politique de ces dernières décennies, repose sur trois piliers, qui peuvent être caractérisés par trois rejets – rejet des nationalistes extrémistes qui ont mené l'Europe au suicide collectif des deux guerres mondiales et aux horreurs du nazisme, rejet du communisme qui menaçait de se s'étendre à tout le continent et au monde entier, et rejet du colonialisme et de l'impérialisme. Il a fallu du temps – et de nombreux participants aujourd'hui, en tant que victimes de l'impérialisme français et de l'impérialisme britannique, s'en souviennent bien et douloureusement – pour que les empires français et britannique s'accommodent de ce troisième rejet. Mais l'abandon de leurs colonies aura été le prix qu'il leur a fallu payer pour la modernisation de leurs économies et le développement de leur démocratie. C'était aussi le prix à payer pour que se réalise pleinement l'unification européenne.

L'Union eurasiatique est basée exactement sur le principe opposé. Elle est alimentée par l'intolérance, elle est dirigée par les anciennes structures du KGB, et a pour objet de ressusciter le vieil empire. Voilà ce qu'est l'Union eurasiatique. Bien évidemment, il est très facile d'adhérer à l'Union eurasiatique. Aucun critère social, économique ou politique n'est requis. Devenir une colonie ne nécessite pas d'effort du tout. Passivité, médiocrité, absence de fierté nationale et volonté de devenir esclave : voilà les seuls critères requis.

En revanche, pour créer une véritable union il n'y a pas d'autre choix : il faut faire un effort herculéen et répondre à des critères justes, car les principes sont exactement ce qui fait une union. Toutefois, pour ceux qui sont circonspects, je dis que c'est précisément parce que l'Union européenne exige des efforts et qu'elle impose des critères pour y adhérer – parce que l'Union européenne ne cherche pas à nous absorber quand l'Union eurasiatique rêve d'absorption – que le choix doit être évident.

Mais il y a une raison encore meilleure de dire que le choix est évident. Le choix est évident parce que le projet russe est voué à l'échec. Aucun empire n'est viable aujourd'hui. Nous vivons au XXI^e siècle, et le XXI^e siècle ne sera certainement pas russe; l'Empire russe est le dernier empire anachronique au monde. Jetons un regard rétrospectif sur l'histoire : la France et le Royaume-Uni ont perdu leurs colonies non pas seulement parce que les colonies se sont battues pour leur indépendance, mais aussi parce que les peuples de Paris et de Londres ont fini par ne plus croire en leurs empires.

C'est exactement le même scénario qui se répète de nos jours en Russie. Comme nous l'avons vu, le rêve impérial a été refusé d'abord par la marge et, ce qui est capital peut-être, c'est que l'idée d'Empire est refusée par le centre même. Un tel rejet ne se reflète pas seulement dans les manifestations populaires ou par la montée de l'opposition dans les principales villes russes. Il se reflète dans le cynisme universel avec lequel les élites russes traitent la vision eurasiatique de Poutine. C'est ceux-là mêmes qui sont supposés mener à bien le projet qui ne croient pas à sa viabilité. Rejeté par la marge et par le centre, la voie impérialiste débouchera sur une impasse, l'Union eurasiatique s'effondrera, et la Russie ne sera au final qu'un État-nation avec des frontières, au lieu de marges – n vrai pays avec de véritables frontières. Ce n'est qu'alors qu'elle commencera à chercher à établir des relations stables avec des voisins stables. Et la coopération remplacera alors la situation conflictuelle.

Cela finira par arriver, et plus tôt qu'on ne le pense, pour le grand bien des marges, et surtout pour le bien du peuple russe lui-même.

Cela finira par arriver car, pour la génération de citoyens russes qui sont parmi les utilisateurs d'Internet les plus enthousiastes au monde, le projet impérial relève de l'absurde. Cela finira par arriver car la discrimination ethnique en Russie est pratiquée dans ses territoires, et elle ne fera pas de la Russie un État plus fort et plus uni.

Cela finira par arriver car les revenus illimités tirés de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières sont menacés par les possibilités offertes par l'exploitation de l'huile de schiste et du gaz de schiste. L'huile de schiste est une révolution qui sape véritablement les fondements du dernier empire autoritaire au monde.

Cela finira par arriver car le gaz seul ne peut remplacer la modernisation économique.

Cela finira par arriver en raison de la corruption et de l'absence de justice.

Cela finira par arriver parce que des régions entières ont été aliénées par la discrimination et la violence – parce que les populations de la Tchétchénie, de l'Ingouchie, du Daghestan, du Tatarstan, du Bachkortostan et de bien d'autres régions ont été si persécutées qu'elles ne veulent faire partie d'aucun projet ommun avec les autorités centrales de Moscou.

Cela finira par arriver parce que les frustrations, la colère et la haine sont trop insupportables et l'idéal unificateur absent.

Cela finira par arriver, non dans les décennies à venir mais dans les années à venir. Dans quelques années, l'Assemblée se souviendra de mes paroles, Vladimir Poutine aura quitté le Kremlin et il disparaîtra du paysage politique russe, même s'il déclare qu'il sera encore là pendant 20 autres années ou plus. Les citoyens russes se rappelleront de lui comme d'un fantôme d'une époque révolue – une époque de corruption et d'oppression. Personne ne sait si le processus sera pacifique ou violent, si son successeur sera nationaliste ou libéral, ou les deux, mais ce qui importe est ailleurs – la Russie ne sera plus un empire, elle deviendra enfin un État-nation normal. Voilà la perspective à laquelle nous devons tous nous préparer.

Dans l'intervalle, comme notre région demeure une zone de conflit, les nations captives d'autrefois devraient unir leurs forces au lieu de cultiver leurs divisions. Certains dirigeants et certains pays ont, par le passé, compris que la liberté de l'un d'eux dépendait de celle de toutes les autres nations soumises, comme la Pologne qui, des décennies durant, a rêvé d'unir tous les peuples persécutés, ou comme la Pologne de Marshal Pilsudski, qui a invité tous les peuples opprimés ou leurs officiers à s'unir sous la bannière de la Pologne indépendante et des forces militaires polonaises. Mais jamais nos ancêtres n'ont eu de force assez importante et assez puissante, et ils n'ont jamais compris que leur intérêt stratégique était de préserver la souveraineté de chacune de nos nations. Aujourd'hui, cette force existe – c'est, malgré toutes ses imperfections, l'Union européenne.

Alors que nous nous rapprochons du Sommet du Partenariat oriental qui doit se tenir à Vilnius, je voudrais réitérer un appel que j'ai déjà lancé à plusieurs

reprises ces dernières années. En lançant le Partenariat oriental en réaction à l'invasion de la Géorgie en 2008, l'Union européenne a offert à nos pays une tribune pour coopérer sous son bienveillant parapluie. Nous devons nous y investir davantage. Nous devons élaborer des projets communs, en se concentrant principalement les réformes nécessaires qu'il nous faut mener ensemble, car les réformes signifient pour nous tous accession au statut d'État et à l'indépendance.

L'Impératrice russe, Cathérine II, l'avait bien compris. Quand la Pologne a commencé à mettre en œuvre un ambitieux programme de réformes basé sur les préceptes des Lumières françaises et britanniques malgré les tentatives russes de contrer ces réformes, elle a secrètement rédigé une longue lettre à l'intention de l'Empereur Frederick le Grand de Prusse. Cette lettre aura été et reste comme l'une de celles qui expriment de la façon la plus remarquable qui soit la nature et la stratégie du projet impérialiste. Il y est affirmé que les réformes en cours étaient dangereuses pour la Russie comme pour la Prusse, car elles feraient de la Pologne un véritable État, que les réformes doivent être stoppées et que la Pologne devait être attaquée et démembrée avant que les réformes ne soient pleinement mises en œuvre, pour qu'on n'ait plus jamais à l'occuper. Tous ceux qui savent à quel point Vladimir Poutine méprisait l'expérience de la Géorgie au cours de la dernière décennie connaissent bien cette lettre. De nombreux Russes s'interrogent : si la Géorgie, autrefois État corrompu, pays criminel, rongé par la mafia et considéré comme un État déliquescents, pouvait réussir, pourquoi alors la Russie ne réussissait-elle pas? Il s'agissait d'un dangereux projet idéologique. Pour la première fois, un État-nation efficace se construisait au Caucase, et les réformes devaient être écrasées avant qu'elles ne portent leurs fruits.

L'unité devrait être pour nous la règle en Europe orientale, notamment au Caucase divisé. J'ai évoqué les débuts de la guerre en Abkhazie. J'aurais dû rappeler une scène qui caractérise symboliquement l'histoire du Caucase. C'était à la fin de la rébellion menée par Shamil – le grand imam du nord du Caucase – contre l'Empire russe, après la reddition de Shamil et après que Baysongour, dernier chef tchéchéne toujours en lutte, soit blessé et capturé. Au moment où Baysongour allait être pendu, les officiers russes ont rassemblé une foule composée de Daghestanais pour assister à l'exécution. On a ordonné à l'un d'eux de retirer la chaise sur laquelle se tenait Baysongour aux fins de sa pendaison. Les Russes savaient ce qu'ils faisaient – ils souhaitaient

nourrir la vendetta locale et opposer les peuples, ce qui est une vieille tradition dans le Caucase. Voyant cela, le vaillant commandant Baygousour a bougé la chaise lui-même, commettant un suicide pourtant interdit par toutes les religions, notamment l'islam, et préservant ainsi les relations entre voisins.

Malgré cet échec, combien de fois la stratégie tendant à créer des divisions entre des voisins a-t-elle réussi dans les pays du Caucase? Elle doit cesser. Voilà pourquoi j'ai lancé plusieurs projets au cours de ma présidence pour multiplier les contacts directs entre le nord et le sud du Caucase, lesquels projets porte principalement sur l'éducation et les échanges universitaires. Voilà pourquoi le Parlement géorgien a reconnu le génocide des Tcherkesses – l'un des chapitres tragiques les moins connus de l'histoire du monde, celui d'une nation entière décimée parce que l'Empire russe convoitait sa terre.

Nous devons faire fond sur ces efforts. Nous devons nous préparer à l'effondrement de l'Empire afin que son héritage de haine fasse rapidement partie du passé. Et nous devons, en tant que citoyens géorgiens, nous préparer au moment où les troupes russes quitteront nos régions occupées, lorsque Moscou se retirera de Tskhinvali et de Soukhoumi, en Abkhazie. Nous devons nous préparer au retour de nos compatriotes ossètes et abkhazes et à les accueillir comme nos frères et sœurs, et non comme des ennemis. Nous devons nous préparer au moment où des centaines de milliers de Géorgiens et de membres d'autres groupes ethniques déplacés, à vrai dire plus d'un demi-million de personnes, reviendront occuper leurs maisons désertées, parce que ce moment arrivera bien plus vite que nous nous y attendons.

Alors que mon deuxième mandat touche à sa fin, je suis fier des nombreux progrès accomplis par la Géorgie sous ma présidence. Nous avons sorti la Géorgie de l'obscurité de, introduit une transparence sans précédent dans notre fonction publique, scolarisé de nouveau nos enfants et éliminé les bandes criminelles. Nous avons plus que jamais rapproché notre nation de son rêve européen et déployons des efforts inlassables pour faire renaître l'esprit de tolérance qui a guidé la Géorgie durant son passé glorieux.

Nous avons obtenu de nombreux succès, mais comme tout dirigeant – et lorsque je suis devenu Président, j'étais le plus jeune Président au monde – je réalise que dans certains cas, le prix à payer s'est avéré très élevé du fait d'un manque d'expérience. Dans notre hâte d'imposer une nouvelle réalité pour faire face aux

menaces intérieures et extérieures, nous avons pris des raccourcis et n'avons pas manqué de commettre des erreurs. Nous sommes parfois allés trop loin et parfois pas assez. Je reconnais pleinement ma responsabilité à cet égard, et je suis sincèrement désolé pour toutes les personnes qui estiment n'avoir pas assez bénéficié de nos efforts, ou même qui pensent avoir été victimes de nos méthodes radicales.

Je souhaite dire à tous les citoyens géorgiens – ceux qui ont appuyé notre projet, nos politiques et notre parti et ceux qui les ont rejetés – que je suis très fier de leur maturité. Nous leur avons promis ce projet, mais nous ne leur avons pas promis une traversée facile. Nous étions très ambitieux, et ce parce que notre peuple se montrait si mature et si brave. Je tiens à lui dire depuis cette tribune l'humilité que je ressens au vu des sacrifices et des efforts qu'il a consentis.

Nous sommes et devons rester une nation unie par un amour commun de la liberté et de la dignité. Nous sommes et devons rester une nation unie par son profond respect des sacrifices consentis par nos soldats, une nation qui partage la même douleur lorsque ses soldats perdent la vie – en Afghanistan, par exemple – et la même fierté devant leur bravoure. Nous sommes une nation fière de ses soldats, qui ont affronté des forces d'invasion russes cent fois supérieures en nombre et qui nous ont donné, et ont donné au monde, le temps de nous mobiliser pour protéger et sauvegarder notre indépendance – chose que, avec tout le respect que je leur dois, un grand nombre de nations plus grandes et plus puissantes n'ont pas été en mesure d'accomplir au XX^e siècle. Nous sommes et devons rester une nation unie dans son identité historique et son vœu de rejoindre la famille européenne des nations démocratiques, une famille dont nous n'aurions jamais dû être séparés, notre famille. Le cheminement du peuple géorgien vers la liberté, l'unité régionale et l'intégration européenne est loin d'être terminé, et je continuerai de consacrer chaque jour de ma vie à la réussite de cette entreprise, car je suis un citoyen fier d'une nation fière.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Géorgie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mikheil Saakashvili, Président de la Géorgie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie.

M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mori (*parle en anglais*) : Je suis heureux de m'associer aux précédents orateurs pour féliciter M. Ashe de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session. Je remercie le Président sortant pour le brio avec lequel il s'est acquitté de sa tâche. Je tiens également à dire tout mon respect et ma gratitude au Secrétaire général pour son dévouement inlassable à la mission et aux idéaux de l'ONU.

Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992, la communauté internationale défend le principe selon lequel la meilleure forme de développement est celle qui permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Depuis lors, les modes de production et de consommation sont cependant devenus de moins en moins viables, et ils reposent avant tout sur la volonté de développer les économies à tout prix. Les États fédérés de Micronésie ont donc proposé d'adopter la démarche suivante en ce qui concerne le développement mondial après 2015.

Premièrement, le programme de développement pour l'après-2015 ne doit pas se contenter de répondre aux besoins fondamentaux de l'être humain. Il doit mettre l'accent sur le développement durable. Deuxièmement, afin que le développement durable soit le fruit d'une démarche dynamique et ouverte à tous, le programme de développement pour l'après-2015 doit faire une place aux facteurs environnementaux, économiques et sociaux qui déterminent le développement durable. Enfin, la coopération et l'assistance internationales sont

essentielles pour stimuler le développement durable à l'échelle mondiale. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) posent des problèmes considérables. Nous continuons de compter sur la communauté internationale pour nous aider à surmonter ces problèmes alors que nous définissons les objectifs de développement durable.

Au moment où cet organe envisage d'élaborer un programme de développement pour l'après-2015, n'oublions pas une chose importante : le développement et l'environnement sont indissociables. Aucun pays ne peut développer son économie sans dégrader de manière appréciable son milieu naturel. Alors que la société œuvre au progrès économique, le milieu naturel qui a fait vivre nos ancêtres pendant des milliers d'années est attaqué de toutes parts.

Les changements climatiques sont indubitablement le plus grave danger qui menace le bien-être, les moyens de subsistance et la sécurité générale de mon peuple. C'est la question de survie de notre époque. Notre développement durable est menacé par les effets néfastes des émissions excessives de gaz à effet de serre, qui contaminent nos cultures de racines alimentaires, détruisent nos systèmes de récifs et forcent nombre de nos concitoyens à quitter leurs terres ancestrales. Nous tous, pays développés et en développement, avons tout à gagner à trouver des moyens de réduire au minimum les dégâts causés par l'homme à la Terre nourricière.

Seule la communauté internationale peut défendre efficacement cette cause. À cette fin, le traité mondial sur les changements climatiques dont l'adoption est prévue en 2015 doit imposer des engagements juridiquement contraignants. Ces engagements devront traduire un niveau d'ambition bien supérieur à celui affiché pour la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto. Les mesures visant à atteindre les objectifs d'atténuation avant 2020 doivent également être suffisamment ambitieuses pour combler l'écart en matière d'émissions.

Je forme à nouveau l'espoir que le monde s'attaquera à la hausse dangereuse des hydrofluorocarbones (HFC) en réduisant progressivement ces composés chimiques au titre du Protocole de Montréal. Les États fédérés de Micronésie ont été les premiers à présenter une proposition novatrice à cet égard. Nous accueillons avec satisfaction l'accord entre la Chine et les États-Unis d'Amérique sur la réduction progressive des HFC, annoncé récemment. Nous approuvons également les initiatives semblables prises dans le monde entier.

La réduction effective des HFC prévue par le Protocole de Montréal permettrait de susciter la confiance et de créer une dynamique qui favorisera de futures mesures importantes face aux changements climatiques. La Déclaration de Majuro sur le leadership face aux changements climatiques, par laquelle les dirigeants des pays membres du Forum des îles du Pacifique se sont engagés à intensifier les efforts faits par leurs pays pour lutter contre les changements climatiques, est une autre contribution importante.

Alors que nous allons passer au programme de développement pour l'après-2015, nous ne devons pas perdre de vue l'importance considérable des océans de la planète. Nous appelons à la définition d'un objectif de développement durable pour des océans en bonne santé, productifs et résistants. En retour, nous devrions nous attendre à profiter davantage des avantages offerts par les océans du monde. Je voudrais insister sur le rôle central que la gestion efficace de toutes les pêches doit jouer dans une gestion durable. Les captures accidentelles et, en particulier, celles dont on se débarrasse, nuisent à la gestion efficace des pêches. Il s'agit d'un grave problème de préservation car de précieuses ressources vivantes sont gâchées. Cela menace en outre notre sécurité alimentaire et la satisfaction de nos besoins nutritionnels.

De même, nous sommes d'accord sur le fait que l'objectif d'énergie durable pour tous doit absolument faire partie des objectifs de développement durable en discussion ici, à New York. La transition vers une énergie durable représente un énorme fardeau budgétaire pour nos finances publiques. Je félicite les Tonga d'avoir été le fer de lance de la création de la Base de données régionale du Pacifique pour une énergie durable pour tous.

Les États fédérés de Micronésie attendent de la communauté internationale une coopération et un appui économiques. Malgré des ressources limitées, nous avons pris des initiatives audacieuses.

Premièrement, nos efforts s'inscrivent dans le cadre d'une politique nationale intégrée de gestion des risques de catastrophe et de lutte contre les changements climatiques qui tient compte des changements climatiques dans tous les grands processus de prise de décisions gouvernementales et économiques de notre pays. Cette politique met un accent particulier sur une application accrue des savoirs traditionnels associés aux pratiques anciennes de conservation, laquelle est menacée par l'élévation du niveau de la mer, l'acidification des océans

et autres effets des rejets excessifs de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. En outre, le pouvoir législatif de notre pays a récemment ratifié l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto. Nous déposerons prochainement l'instrument de ratification.

Deuxièmement, dans le cadre du Défi de la Micronésie, nous avons pris des mesures importantes pour préserver nos terres restreintes et nos fragiles écosystèmes marins. Nous avons décidé de lancer ce Défi car notre pays est composé de nombreux petits atolls de faible altitude. Nos habitants sont de sage notre territoire et notre espace maritime, travaillant avec l'environnement pour subvenir aux besoins de chacun d'entre nous. Comme il est indiqué dans le préambule de notre Constitution :

« Les mers nous rapprochent, elles ne nous séparent pas, nos îles subviennent à nos besoins, notre nation insulaire nous renforce et nous rend plus forts... Nos ancêtres, qui ont bâti leurs maisons sur ces îles, n'ont déplacé aucun autre peuple. Nous, qui restons, ne souhaitons d'autre pays que celui-ci ».

Troisièmement, nous avons récemment adopté une politique nationale visant à assurer une offre énergétique durable et une politique énergétique respectueuse de l'environnement. Pendant longtemps, les États fédérés de Micronésie importaient toute leur énergie, sous forme de combustibles fossiles. Aujourd'hui, nous avons commencé à réduire notre dépendance à ce type d'énergie. Un certain nombre de projets d'énergie renouvelable sont déjà en place dans de nombreuses régions de mon pays, grâce à l'assistance de nos généreux partenaires de développement. Mon pays s'est fixé des objectifs très ambitieux dans ce domaine.

Pour continuer d'appliquer nos politiques nationales de développement, nous demandons aux principaux États donateurs d'honorer leur engagement de consacrer 0,7% de leur produit national brut à l'aide publique au développement (APD) d'ici à 2015. Nous attendons avec intérêt les débats du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable. Il est également essentiel que l'assistance technique soit un élément de l'APD, en particulier sous la forme de transferts de technologie appropriés et d'initiatives visant le renforcement des capacités.

Le développement durable doit être soutenu par tous ses piliers – pas seulement les préoccupations liées

à l'économie et à l'environnement, mais également les considérations sociales. Notre population est notre atout le plus précieux. C'est pourquoi, dans notre pays, nous sommes en train d'élaborer une approche qui tienne compte de toute la population, en accordant une attention particulière à la situation des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des personnes handicapées. La question de l'amélioration de leur situation doit être présente dans les négociations sur le programme de développement pour l'après-2015.

Les maladies non transmissibles telles que le diabète et les maladies cardiaques et rénales continuent de poser problème. Nous devons y remédier dans le cadre des objectifs de développement durable. La crise est mondiale et appelle une solution mondiale. Si elle n'est pas maîtrisée, elle pourrait nuire au développement durable et la qualité de vie de nos populations pourrait se détériorer.

Nous nous félicitons de la tenue, il y a deux jours, de la Réunion de haut niveau sur le handicap et le développement (voir A/68/PV.3). J'ai été impressionné par les réalisations dont ont fait état les orateurs à cette tribune et par leur leadership exemplaire. Nous approuvons le document final (résolution 68/3) issu de la Réunion de haut niveau.

Les États fédérés de Micronésie accordent une grande priorité à l'utilisation des technologies modernes de l'information et des communications au service de notre développement socioéconomique, en particulier dans les domaines de l'enseignement à distance, de la santé et de l'alerte rapide en cas de catastrophe naturelle. Nous remercions la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement de l'assistance qu'elles nous ont fournie pour améliorer notre système de télécommunications et pour permettre à notre pays de s'équiper de la fibre optique. Nous saluons également la coopération et l'appui de l'Union internationale des télécommunications et de nos partenaires de développement.

La traite des êtres humains demeure un crime grave qui touche tous les pays, entraîne d'indicibles souffrances humaines et a de lourdes répercussions économiques. Mon pays s'efforce de protéger sa population contre ce fléau. Nous appuyons les efforts déployés par l'ONU afin de mettre un terme à la traite des êtres humains et nous espérons pouvoir mettre en œuvre dans notre pays la Campagne cœur bleu contre la traite des êtres humains, sous tous ses aspects. La tragédie en cours résultant de la traite des êtres humains

doit devenir une priorité et appelle une réponse de la part de l'ensemble de la communauté internationale.

Le programme de développement mondial sera défini par le lancement des objectifs de développement durable en 2015. De nombreux processus influenceront sur la sélection de ces objectifs et le suivi de leur réalisation. Les travaux de la Commission du développement durable, maintenant remplacée par le Forum politique de haut niveau, font partie de ces processus. Je ne saurais trop insister sur l'importance de ce nouveau forum, qui sera chargé de suivre la mise en œuvre des engagements pris en matière de développement durable, lesquels figurent déjà dans le Programme d'action de la Barbade, la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et le document final (résolution 66/288) de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

Le deuxième événement qui façonnera le programme du développement durable est le traité mondial sur les changements climatiques, dont l'adoption est prévue en 2015. À cet égard, nous sommes en faveur d'engagements ambitieux et contraignants. Troisièmement, les préparatifs de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, qui se tiendra au mois de septembre 2014 à Apia, au Samoa, sont actuellement en cours. Les États fédérés de Micronésie et d'autres petits États insulaires en développement saluent la bonne volonté de la communauté internationale et son désir renouvelé d'aider nos pays à répondre à nos priorités et à nos défis.

Quatrièmement, je tiens également à féliciter le Secrétaire général de sa clairvoyance et de son appui dans cette vaste gamme de questions si vitales pour les petits États insulaires en développement. Sa campagne en faveur du sommet de haut niveau sur les changements climatiques de l'année prochaine et l'accent qu'il met sur les questions relatives aux changements climatiques susciteront la dynamique politique nécessaire pour guider toutes les parties prenantes vers l'adoption d'un programme de développement pour l'après-2015.

Nous sommes conscients du rôle essentiel de données fiables en matière de planification gouvernementale, et de l'urgente nécessité de renforcer les capacités dans ce domaine qui doit suivre le rythme de l'évolution des règles élémentaires de la gouvernance sur la scène internationale. L'éloignement de nos îles, les limites de nos capacités nationales et les exigences complexes de l'ONU rendent nos efforts

de développement plus difficiles et plus coûteux. Nous comptons donc sur les institutions spécialisées des Nations Unies pour obtenir une aide d'urgence.

M. Arias (Espagne), Vice-Président, assume la présidence.

Pour finir, j'aimerais exprimer ma sympathie et ma solidarité à l'égard des populations à travers le monde qui sont confrontées à des menaces immédiates à leur survie. Je suis horrifié par le massacre d'innocents, notamment de femmes et d'enfants, en Syrie et ailleurs. Nous, îles pacifiques, condamnons la violence. Mais que peut faire un petit État insulaire du Pacifique? Que peut faire un pays, quel qu'il soit, petit ou grand? La réponse, selon nous, se trouve uniquement dans notre Organisation. Le monde dans lequel nous vivons est trop interdépendant pour que nous puissions rester à l'écart alors que de vieux conflits internes se durcissent

et basculent dans la haine et le carnage sans fin. Nous sommes tous des parties prenantes. Nous devons mettre un terme aux massacres insensés qui ont lieu de par le monde. J'appelle l'Organisation à mettre sa volonté collective au service des idéaux de la Charte. Je sais au fond de moi que cet objectif est réalisable. L'avenir que nous voulons, c'est la paix et la prospérité durables de notre monde.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Emanuel Mori, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 18 h 5.